

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE 03 Septembre 1985 MUNICIPALITE DE LABELLE

> A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, mardi le trois septembre mil neuf cent quatre-vingt cinq (3 Septembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, John Brischein, Modellier Lieu sieurs les Conseillers André Beaudry, Jean Brisebois, Madeleine Labelle-Nantel, Yvon Nantel, et Paquerette Léonard-Telmosse, formant le corps complet du Conseil sous la présidence de Monsieur Robert Nantel, Maire.

4187-09-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée.

4188-09-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le conseiller Jean Brisebois d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts: 9.3 Résolution avances congrès. 9.4 Résolution Laboratoire Ville-Marie. 10.2 Résolution frais déplacement Hull, 7 septembre, Villes, Villages et Campagnes Fleuries. 10.3 Résolution Projet Casis, changement de signature. 10.4 Résolution P.N.S.A.L. 10.5 Résolution, renouvellement marge de crédit Caisse Populaire de Labelle. 10.6 Résolution, invitations aux banques à venir s'installer à Labelle. 10.7 Résolution transport de créances Daniel Bédard à la Caisse Populaire de Labelle.

Adoptée.

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 03 SEPTEMBRE 1985

- 1.- Prière.
- 2.- Présences.
- Ouverture de l'assemblée.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Correspondance.
- 6.- Demandes personnelles et spécifiques.
- 7.- Adoption des procès verbaux des assemblées du mois d'août 1985.
- 8.- Adoption des comptes et salaires du mois d'août 1985.
- 9.- Affaires en cours:
 - 9.1: Résolution: Engagement de Laurent Nantel comme Concierge.
 - 9.2: Résolution: Demande de soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage.
 - 9.3: Résolution: Avances congrès.
 - 9.4: Résolution: Laboratoire Ville-Marie.



No. de résolution ou annotation

03 Septembre 1985

10.- Affaires nouvelles:

- 10.1: Résolution: Vente par sherif le 27 septembre 1985 (Antonio Stivani Bucci).
- 10.2: Résolution: Frais de déplacement Hull, Villes, Villages et Campagnes Fleuries.
- 10.3: Résolution: Projet Oasis, changement de signature.
- 10.4: Résolution: P.N.S.A.L.
- 10.5: Résolution: Renouvellement marge de crédit à la Caisse Populaire de Labelle.
- 10.6: Résolution: Invitation aux banques à venir s'installer à
- 10.7: Résolution: Transport de créances Daniel Bédard, à la Caisse Populaire de Labelle.

11.- Divers.

12.- Questions de l'auditoire.

13.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

4189-09-1985

PAIEMENT-ACCOMPTE PLAN CASERNE, M. FERNAND LAUSIER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le conseiller Jean Brisebois, que l'estimé de Monsieur Fernand Lausier soit ramené à cent mille dollars (\$100,000.00), et les honoraires seront de deux et demi pour cent (2 1/2 %) de ce montant et le solde sera payable s'il y a différence entre l'estimé et le coût réel des travaux lors de la compilation finale. Donc un montant de deux mille cinq cents dollars (\$2,500.00) sera versé à monsieur Fernand Lausier, architecte.

Adoptée.

4190-09-1985

DEPOT DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSE par le conseiller Yvon Nantel, secondé par le conseiller Jean Brisebois d'accepter le dépôt de la correspondance.

Adoptée.

4191-09-1985

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DES ASSEMBLEES DU MOIS D'AOUT 1985

IL EST PROPOSE par le conseiller Madeleine Labelle Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette-Léonard Telmosse, d'adopter les procès verbaux des assemblées du 5, 19, 20 et 29 Août 1985.

Adoptée.

4192-09-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES DU MOIS D'AOUT 1985

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, d'adopter la liste des comptes du mois d'août 1985, incluant les chêques numéros 289 à 368 inclusivement pour un total de \$43,996.85, et la liste des salaires du mois d'août 1985, incluant les chèques numéros 1934 à 2015 inclusivement pour un total de \$20,254.88.

03 Septembre 1985



No. de résolution

4193-09-1985

ENGAGEMENT DE MONSIEUR LAURENT NANTEL COMME CONCIERGE

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller André Beaudry, d'engager monsieur Laurent Nantel comme concierge pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-cinq, mil neuf cent quatre-vingt-six (1985-1986) au montant de deux milles huit cent quatre-vingt (\$2,880.00) et mil neuf cent quatre-vingt-sept (1986-1987) au montant de deux milles huit cent quatre-vingt (\$2,880.00) pour un total de cinq milles sept cents soixante (\$5,760.00) et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Labelle.

Adoptée.

4194-09-1985

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'HUILE A CHAUFFAGE

IL EST PROPOSE par le conseiller André Beaudry, secondé par le conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse de demander des soumissions par invitation pour la fourniture d'huile à chauffage auprès des deux (2) firmes suivantes: Terreault & Ass. et Les Pétroles Papineau.

Adoptée.

4195-09-1985

AVANCES CONGRES U.M.R.C.Q.

IL EST PROPOSE par le conseiller Madeleine Labelle-Nantel secondé par le conseiller Yvon Nantel, d'octroyer un montant de deux cents cinquante dollars (\$250.00) à chacun des membres du conseil à titre d'avance qui assisteront au Congrès de la U.M.R.C.Q.

Adoptée.

4196-09-1985

LABORATOIRE VILLE-MARIE

IL EST PROPOSE par le conseiller Yvon Nantel, secondé par le conseiller Jean Brisebois, d'engager Les Laboratoires Ville-Marie, pour effectuer les travaux suivants:

Acceptation de la formule, deux analyses de bétume.

Adoptée.

4197-09-1985

VENTE PAR SHERIF LE 27 SEPTEMBRE 1985 (ANTONIO STIVANI BUCCI).

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Yvon Nantel, que Mme Huguette F. Labelle, représente la municipalité pour la vente par sherif le vingt-sept septembre mil neuf cent «quatre-vingt-cinq (27 Septembre 1985) à Mont-Laurier dans le dossier Antonio Stevani Bucci, et d'émettre un chêque certifié au montant de mil trois cents soixante-trois (#1,363.00), représentant la mise à prix.

Adoptée.

4198-09-1985

FRAIS DE DEPLACEMENT A HULL, VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIES

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Yvon Nantel de payer les frais de déplacement à Hull de Mme Madeleine Labelle-Nantel, dans le cadre Villes, Villages et Campagnes Fleuries.

03 Septembre 1985



No. de résolution ou annotation

4199-09-1985

PROJET OASIS, CHANGEMENT DE SIGNATURE

IL EST PROPOSE par le conseiller André Beaudry, secondé par le conseiller Yvon Nantel, que Mme Huguette F. Labelle, soit autorisé à signer les chèques pour le projet Oasis en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Pariseau.

Adoptée.

4200-09-1985

PROGRAMME NATIONAL DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE LOISIR MUNICIPAL

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Madeleine Labelle-Nantel, que la municipalité de Labelle, s'inscrive aux programmes nationaux de soutien aux activités de loisir municipal, et d'autoriser Mme Huguette F. Labelle à présenter et signer la demande conformément aux objectifs mentionnés dans la demande.

Rdoptée.

4201-09-1985

RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CREDIT A LA CAISSE POPULAIRE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de renouveler la marge de crédit existante à la Caisse Populaire de Labelle au montant de cent milles dollars (\$100,000.00), et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésroier à signer les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée.

4202-09-1985

INVITATION AUX BANQUES A VENIR S'INSTALLER A LABELLE

IL EST PROPOSE par le conseiller Yvon Nantel, secondé par le conseiller André Beaudry, d'inviter les institutions bancaires à venir s'installer à Labelle: considérant que la Municipalité de Labelle possède déjà des infrastructures nécessaires (ancienne Banque Provinciale) avec un site très bien localisé. Considérant que le bassin de la population à desservir motive l'installation d'une deuxième (2e) institution bancaire, considérant le nombre élevé de commerces: comptes commerciaux. Pour tous ces motifs, le Conseil Municipal invite une nouvelle institution bancaire à s'établir à Labelle.

Adoptée.

4203-09-1985

TRANSPORT DE CREANCES, M. DANIEL BEDARD A LA CAISSE POPULAIRE DE LABELLI

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Yvon Nantel, d'accepter le transport de créances avec M. Daniel Bédard, pour son contrat de chemins d'hiver 85-86, 86-87, 87-88 en faveur de la Caisse Populaire de Labelle.

Adoptée.

4204-09-1985

DOSSIER ROGER ARRELLE

IL EST PROPOSE par le conseiller Jean Brisebois, secondé par le conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse de mandater Me. Alfred Bélisle dans le dossier Roger Arrelle.



No. de résolution ou annotation

4205-09-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le conseiller Yvon Nantel, secondé par le conseiller Jean Brisebois, la levée de l'assemblée.

Adoptée.

Secrétaire-Trésorier.



No, de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le seize septembre mil neuf cent quatre-vingtcinq (16 septembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Jean Brisebois, Richard Hébert, Madeleine Labelle-Nantel, Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire.

4206-09-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4207-09-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Richard Hébert, d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts: 8.4 Ministère des Transports: demande de subvention pour le Rang "A". 8.5 Société d'Horticulture et d'Ecologie de Labelle: octroi de 325.00\$. 9.4 Engagement de madame Lorraine T. Hardy. 9.5 Avis de motion: règlement régissant les détecteur de fumée.

Adoptée

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 16 SEPTEMBRE 1985

- 1.- Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption de l'ordre du jour.
- Correspondance.
- 6.- Demandes personnelles et spécifiques.
- 7.- Rapports des départements.
- 8.- Affaires en cours:
 - 8.1 Bell Canada: Exécution de travaux de réparations.
 - 8.2 Résolution: renouvellement d'engagement.
 - 8.3 Résolution: rappel pour les arrérages de taxes.
 - 8.4 Min. des Transports: Demande de subvention pour le Rang A.
 - 8.5 Soc. d'Horticulture et d'Ecologie de Labelle: Octroi.
- 9. Affaires nouvelles:
 - 9.1 Acceptation cahier de charges: Contrat de vidanges.
 - 9.2 Résolution: Demande de soumissions: Contrat de vidanges.
 - 9.3 Transferts de budget.
 - 9.4 Engagement de madame Lorraine T. Hardy.
 - 9.5 Avis de motion: règlement régissant les détecteurs de fumée.
- 10. Divers.
- 11.- Questions de l'auditoire.
- 12.- Ajournement ou levée de l'assemblée.



No. de résolution ou annotation 4208-09-1985

FABRIQUE LA NATIVITE DE MARIE: SYSTEME DE CHAUFFAGE BI-ENERGIE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'accepter l'entente proposée par la Fabrique La Nativité de Marie, concernant le coût du partage de l'électricité relatif au chauffage Bi-Energie au Centre Communautaire de Labelle, soit vingt pour cent (20%) pour la Fabrique de Labelle, et quatrevingt pour cent (80%) pour la Municipalité de Labelle, à condition que les deux (2) moteurs cinq (5) forces de deux cent quarante (240) volts qui servent présentement au chauffage, soient changés pour deux (2) moteurs cinq (5) forces de six cent (600) volts. Les coûts seront défrayés par les deux (2) parties à part égale, soit cinquante pour cent (50%) chacune.

Adoptée

4209-09-1985

CLUB OPTIMISTE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'accéder à la demande du Club Optimiste de Labelle suite à leur demande d'utilisation de la grande Salle de l'Hôtel de Ville le vingt-neuf mars mil neuf cent quatrevingt-six (29 Mars 1986). Toutefois, des changements aux modalités concernant l'utilisation de ladite salle doivent être adoptés par le Conseil Municipal et vous seront communiqués dès que possible.

Adoptée

4210-09-1985

CENTRE JEUNESSE CHANTERELLE INC.

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Vvon Nantel, d'octroyer un montant de soixantequinze dollars (75.00\$) au Club Jeunesse Chanterelle Inc., pour la réalisation de son programme d'activités pour les jeunes.

Adoptée

4211-09-1985

APPUI A L'ASSOCIATION L'APPEL DU LAC CAMERON

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'appuyer l'Association l'Appel du Lac Cameron dans leurs demandes auprès du Ministère de l'Environnement du Québec, concernant le relevé de la qualité des eaux, la classification des installations septiques, et l'élaboration d'un plan correctif au Lac Cameron.

Adoptée

4212-09-1985

LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'octroyer un montant de vingt-cinq dollars (25.00\$) à la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Adoptée

4213-09-1985

DEPOT DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Richard Hébert, d'accepter le dépôt de la correspondance.



No. de résolution ou annotation 4214-09-1985

BELL CANADA: VERIFICATION ET REPARATION DES INSTALLATIONS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, de demander à Bell Canada de refaire le pavage qui a été brisé à l'intersection du chemin du Lac Caribou et de la rue Du Moulin, de réparer et poser des protecteurs sur les haubans à l'intersection de la rue Du Pont et de la route 117 du côté ouest, et à l'intersection des rues Du Pont et Allard, et de vérifier les installations dans le Village afin d'améliorer l'esthétique du Centre-Ville de la Municipalité de Labelle.

Adoptée

4215-09-1985

MONSIEUR GASTON LABELLE: RENOUVELLEMENT D'ENGAGEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de prolonger l'engagement de monsieur Gaston Labelle comme contremaître, pour la durée de la construction de la caserne-incendie de Labelle.

Adoptée

4216-09-1985

RAPPEL POUR LES ARRERAGES DE TAXES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, d'envoyer un avis d'arrérages de taxes aux propriétaires dont une balance de deux cent dollars [200.00\$] et plus apparaît à son compte, et ce, afin d'éviter des procédures légales possibles.

Adoptée

4217-09-1985

MINISTERE DES TRANSPORTS DU QUEBEC: SUBVENTION POUR LE CHEMIN DU RANG A CANTON DE JOLY

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de demander au Ministère des Transports du Quèbec, de verser la subvention de six mille dollars (6,000.\$) du kilomètre, pour une distance d'environ six (6) kilomètres, pour les travaux d'élargissement du chemin du Rang "A", canton de Joly, suite à l'entente du Ministère des Transports du Québec acceptée par la Municipalité de Labelle par la résolution numéro 1998-12-1980.

Adoptée

4218-09-1985

SOCIETE D'HORTICULTURE ET D'ECOLOGIE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'octroyer un montant de trois cent vingt-cinq Vollars (325.00\$) à la Société d'Horticulture et d'Ecologie de Labelle, et ce, pour la remise des prix dans le cadre du Concours "Villes et Villages Fleuris 1985".



No. de résolution ou annotation 4219-09-1985

TRANSFERTS DE BUDGET

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'accepter les transferts de budget suivants: Du poste 02-190-950 au poste 02-190-00-412:800.00\$. Du poste 02-190-00-420 au poste 02-190-00-412:1,000.00\$. Du poste 02-130-00-310 au poste 02-190-00-412:500.00\$. Du poste 02-830-00-730 au poste 02-190-00-412:500.00\$. Du poste 02-830-00-730 au poste 02-190-00-412:500.00\$. Du poste 02-830-00-730 au poste 02-190-00-494:500.00\$. Du poste 02-830-00-730 au poste 02-830-00-750: 568.24\$. Du poste 02-830-00-730 au poste 02-690-00-444: 325.00\$. Du poste 02-830-00-740 au poste 02-939-00-992:10,344.\$. Du poste 02-220-00-650: 500.00\$. Du poste 02-230-00-110 au poste 02-210,344.\$. Du poste 02-220-00-310 au poste 02-220-00-650: 500.00\$. Du poste 02-230-00-110 au poste 02-190-00-999: 2,500.00\$. Du poste 02-610-00-110 au poste 02-190-00-999: 2,500.00\$. Du poste 02-610-00-110 au poste 02-190-00-999: 2,500.00\$. Du poste 02-610-00-110 au poste 02-820-00-441: 700.00\$. Du poste 02-610-00-110 au poste 02-820-00-430 au poste 02-820-00-740: 300.00\$. Du poste 02-830-00-740: 300.00\$.

Adoptée

4220-09-1985

ENGAGEMENT DE MADAME LORRAINE T. HARDY

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'engager madame Lorraine T. Hardy, au salaire de six dollars (6.00\$) l'heure, et ce, à raison de deux (2) jours par semaine jusqu'au quatre octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (4 octobre 1985), et cinq (5) jours dans la semaine du sept au onze octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (7 au 11 octobre 1985).

Adoptée

AVIS DE MOTION

Le Conseiller Richard Hébert donne un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement régissant l'installation de détecteurs de fumée dans les résidences et les endroits publics de la Municipalité de Labelle.

4221-09-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, de lever l'assemblée.

Adoptée

CORRESPONDANCE DE LA SESSION REGULIERE DU 16 SEPTEMBRE 1985

- 5. 1 Min. des Transports: Raccordement à l'égoût pluvial (rues Du Pont et route 117).
- 5. 2 Min. des Transports: Accusé réception de la résolution pour le pavage des accotements.
- Min. des Transports: Accusé réception de l'acceptation de la subvention pour le pavage au Lac Labelle.
- Min. des Transports: Accusé réception des résolutions numéro 4172, 4174 et 4175-08-1985.
- 5. 5 Min. de l'Environnement: Accusé réception de la résolution numéro 4171-08-85.



16 Septembre 1985

- 5. 6 Min. des Affaires Sociales: Accusé réception de la résolution numé ro 4145-08-85: Demande de Médecins.
- 5. 7 Min. des Affaires Municipales: Offre de dépliants sur l'Aménagement et l'Urbanisme.
- Fabrique de Labelle: Signature du contrat pour l'installation d'un système de chauffage Bi-Energie. 5. 8
- 5. 9 Club Optimiste de Labelle: Demande d'utilisation de la Salle.
- 5.10 Soc. d'Horticulture de Labelle: Aménagement du Parc Curé Labelle.
- 5.11 Centre Jeunesse Cahterelle Inc.: Demande de contribution financière.
- 5.12 M. Hubert Clot: Demande de raccordement à l'aqueduc et l'égoût.
- 5.13 Ass. Propriétaires du Lac de l'Abies Inc.: Entretien du chemin durant l'hiver.
- 5.14 Ass. Propriétaires du Lac de l'Abies Inc.: Demande de réaménagement de fossé.
- 5.15 Ass. Appel du Lac Cameron: Remerciements et demande d'appui auprès du Ministère de l'Environnement.
- 5.16 Madame Denise Villeneuve: Demande d'ensemencement du Lac Caribou.
- 5.17 La Croix-Rouge Canadienne: Demande de contribution financière.

Kobes & les Augusti & Lakelle Segrétaire-Trésorier-adjoint



No. de résolution ou annotation '7 Septembre 85

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, vendredi le vingt-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (27 septembre 1985), à dix-neuf heures et trente minutes (19.30), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Jean Brisebois, Richard Hébent, Madeleine Labelle-Nantel, Vvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse, sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, formant le corps complet du Conseil et ayant renoncé à l'avis de convocation, l'assemblée est déclarée régulièrement constituer.

4222-09-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4223-09-1985

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC: HABITATIONS À LOYERS MODIQUES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Vvon Nantel, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Labelle s'engage à participer jusqu'à un pourcentage de dix pour cent [10%], au déficit d'exploitation généré par le projet de construction d'Habitations à Loyers Modiques par la Société d'Habitation du Québec, dans la Municipalité de Labelle.

Adoptée

4224-09-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de lever l'assemblée.

Adoptée

Maire

Secfétaire-trésorier-adjoint



No. de résolution ou annotation 30 Septembre 85

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle dûment convoquée par monsieur Robert Nantel, Maire, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, à laquelle sont présents: messieurs les Conseillers André Beaudry, Jean Brisebois, Richard Hébert et Yvon Nantel formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, pour discuter des items suivants:

- 1 .- Prière.
- 2.- Présences.
- 3. Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Engagement d'un Secrétaire-Trésorier.
- 5.- E. Bergeron & Fils Ltée: Acquisition de terrain.
- 6.- Aménagement du Centre Administratif: Architecte.
- 7.- Acceptation des travaux de pavage sur le chemin du Lac Labelle.
- 8.- Levée de l'assemblée.

4225-09-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4226-09-1985

ENGAGEMENT D'UN SECRETAIRE-TRESORIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, d'engager monsieur Jean-Guy Rousseau au poste de Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Labelle, au salaire annuel de vingt-cinq mille dollars (25,000.00\$), avec une période de probation de trois [3] mois, Il aura droit à deux (2) semaines de vacances après une [1] année complète de services, et il bénéficiera des avan tages marginaux et fêtes fériées édictés dans l'entente de travail signée entre la Municipalité de Labelle et ses employés. En cas de cessation ou de renvoi, une période d'avis de deux [2] semaines devra être donnée de part et d'autre. Monsieur Jean-Guy Rousseau entrera en fonction le premier octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (Ter octobre 1985), et devra assister à toutes les assemblées à la demande du Conseil ou du Maire.

Adoptée

4227-09-1985

E. BERGERON & FILS LTEE: ACQUISITION DE TERRAIN

(Abrogée par la résolution numéro 4276-11-1985)

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'acheter de la Firme Eméric Bergeron & Fils Ltée pour la somme de vingt-deux mille dollars (22,000.00\$), le terrain situé sur les parties des lots CENT-VINGT-HUIT et CENT-VINGT-NEUF (pties 128 et 129) au cadastre officiel du Village de Labelle, et ce à condition que ledit terrain soit nettoyé de toutes masses de bêton, de bois et de fer, et qu'il soit nivelé. Quand le tout sera conforme, le dossier sera acheminé au notaire pour la préparation de l'acte d'achat. Le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer les documents nécessaires à cet effet.



No. de résolution ou annotation 4228-09-1985

ACCEPTATION DES TRAVAUX DE PAVAGE AU LAC LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'accepter les travaux de pavage sur le chemin du Lac Labelle, au montant total de cent trente mille douze dollars et huit cents [130,012.08\$], exécutés par la Municipalité de Labelle et la Firme Jean-Louis Campeau Inc.. Ces travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Municipalité de Labelle.

Adoptée

4229-09-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

waire Robert log Te

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de lever l'assemblée.

Adoptée

Secrétaire trésorier-adjoint



No. de résolution ou annotation

Ier Octobre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

ASSERMANTATION DU SECRETAIRE-TRESORIER: MONSIEUR JEAN-GUY ROUSSEAU

Je soussigné, Jean-Guy Rousseau demeurant à Ste-Véronique, comté de Labelle, ayant été nommé au poste de Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Labelle, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur et mon jugement et de ma capacité.

Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Jean-Cuy Rousseau Secrétaire-Trésorier

ASSERMENTE devant moi à Labelle, le premier octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (Ier octobre 1985).

Robert Nantel Maire



No, de résolution ou annotation

7 Octobre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le sept octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (7 octobre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Jean Brisebois, Richard Hébert, Madeleine Labelle Nantel, Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire.

4230-10-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4231-10-1985

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DU MOIS DE SEPTEMBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'adopter les procès verbaux des assemblées régulières et spéciale du mois de septembre 1985 tels que présentés.

Adoptée

4232-10-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts: 10.5 Katimavik. 11.5 Centre Sportif et Culturel: rencontre à Ste-Thérèse le 10 octobre 1985 du Maire et du Conseiller André Beaudry avec madame Jocelyne St-André, Agent de Projets.

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 7 OCTOBRE 1985

- 1.- Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption des procès verbaux du mois de septembre 1985.
- 5.- Adoption de l'ordre du jour.
- 6. · Ouverture de soumissions:
 - 6.1 Fourniture d'huile à chauffage.
- 7.- Correspondance.
- 8.- Adoption des comptes et salaires du mois de septembre 1985.
- 9. Affaires en cours:
 - 9.1 Devis pour contrat de vidanges.
 - 9.2 Engagement d'un architecte: Centre Administratif.
 - 9.3 Avis de motion: Détecteur de jumée.
 - 9.4 Questionnaire: Schéma d'Aménagement de la M.R.C.L..
 - 9.5 Soc. Horticulture et d'Ecologie de Labelle: Re: Enseignes et noms de rués.
 - 9.6 Réfection du barrage au Lac Labelle.
 - 9.7 Dossier Sofargie.
 - 9.8 Rang "A": Expropriationa.



No, de résolution ou annotation

10 .- Affaires nouvelles:

- 10.1 Ass. des Propriétaires du Lac Labelle: Cueillette des ordures ménagères.
- 10.2 Tarif d'honoraires: Officiers d'élection.
- 10.3 Déneigement et sablage: Caserne-incendie du Lac des Sucreries.
- 10.4 Autorisation bancaire: M. Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trés.
- 10.5 Katimavik.

11.- Divers:

- 11.1 Procès verbal: Comité Intermunicipal de la gestion des déchets.
- 11.2 Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail.
- 11.3 M.R.C. des Laurentides: Ordre du jour de l'assemblée du 10 octobre 1985.
- 11.4 Dossier Informations.
- 11.5 Centre Sportif et Culturel.
- 12.- Demandes personnelles et spécifiques et questions de l'auditoire.
- 13.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

4233-10-1985

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, de demander de nouvelles soumissions par invitations pour la fourniture d'huile à chauffage, auprès des deux Firmes suivantes: J. Terreault & Ass., et les Pétroles Papineau Enr.. Les soumissions devront parvenir au bureau du Secrétaire-Trésorier situé au I, rue Du Pont à Labelle, avant seize (16.00) heures, le vingt-et-un octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (21 octobre 1985. La Municipalité de Labelle ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée

4234-10-1985

KIOSQUE TOURISTIQUE D'INFORMATION

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, de rencontrer le Directeur Général et Vice-Président Exécutif de la Chambre de Commerce d'Indistrie et de Tourisme de la Région des Laurentides, monsieur Serge Morin, afin d'obtenir plus d'informations concernant la fermeture du Kiosque Touristique.

Adoptée

4235-10-1985

LA FONDATION JUSTINE LACOSTE-BEAUBIEN: APPUI FINANCIER

1L EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de verser une subvention au montant de vingt-cinq dollars (\$25.00), à La Fondation Justine Lacoste-Beaubien.



No. de résolution ou annotation 4236-10-1985

DENEIGEMENT DU CHEMIN QUI LONGE LE PETIT CARIBOU JUSQU'AU GRAND CARIBOU

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de faire les vérifications nécessaires à savoir si le chemin qui longe le Petit Caribou jusqu'au Grand Caribou, est la propriété de la Municipalité de Labelle, et ce, afin de répondre à la demande de déneigement dudit chemin.

Adoptée

DEMANDES DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LAC LABELLE POUR 1986

Le Conseil étant présent, accepte que le Secrétaire-Trésorier fasse lecture des demandes pour les années 1985 et 1986 de l'Association des Propriétaires du Lac Labelle Inc..

4237-10-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, que le Conseil approuve les comptes et les salaires, suivant la liste des chèques du mois de septembre 1985 à être débiter au règlement numéro 66;

Que le Conseil approuve les comptes et salaires du mois de septembre 1985, à être débiter au compte d'administration générale, suivant le registre des chêques numéro un (I), saus le montant payé à la Firme Excavation Allard & Fils Inc. de onze mille quatre cent soixante-huit dollars et cinquante-six cents (\$11,468.56), au lieu de vingt huit mille trois cent soixante-neus dollars et trente-et-un cents (\$28,369.31) soit la facture numéro 05 datée du 30 septembre 1985, ainsi que huit (8) cent tonnes de gravier concassé sur la facture numéro 07 datée du 27 août 1985.

Adoptée

4238-10-1985

M.R.C. DES LAURENTIDES: QUESTIONNAIRE SUR LA PROPOSITION PRELIMINAIRE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, de faire parvenir à la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides, la grille d'analyse de la proposition préliminaire du Schéma d'aménagement.

Adoptée

Le Conseiller Jean Brisebois quitte l'assemblée à 21.55

heures.

4239-10-1985

FONDATION SOFARGI INC.

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, que le Secrétaire-Trésorier représente la Municipalité de Labelle à l'audition de la demande faite par la Fondation Sofargi Inc. devant la Commission Municipale du Québec, jeudi le dix octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (10 octobre 1985), à Mont-Laurier.



No. de résolution ou annotation 4240-10-1985

TARIF D'HONORAIRES POUR LES OFFICIERS D'ELECTION

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, que les tarifs d'honoraires établis par le Ministère des Affaires Municipales le 28 février 1983, soient payés aux officiers d'élection s'il y a lieu, lors de l'élection dans la Municipalité de Labelle.

Adoptée

4241-10-1985

AUTORISATION BANCAIRE: MONSIEUR JEAN-GUY ROUSSEAU, SECRETAIRE-TRESORIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, que monsieur Jean-Quy Rousseau, Secrétaire-Trésorier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, les transactions et effets bancaires, ainsi que tous les documents relatifs à labonne marche de la municipalité. La présente résolution amende la résolution numéro 2717-08-1982, en ce qui concerne l'autorisation du Secrétaire-Trésorier.

Adoptée

Le Conseiller André Beaudry demande que des informations soient prises auprès de l'organisme Katimavik, à savoir si la municipalité peut bénéficier de ce Programme-Jeunesse National de bénévolat.

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil qu'il a reçu les procès verbaux du Comité Intermunicipal d'élimination des déchets solides de la Région de l'Annonciation, datés du 18 septembre 1985, et qu'une photocopie desdits procès verbaux soit adressée à chacun des membres du Conseil.

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil d'un communiqué reçu de la Chambre de Commerce du Québec et du Collège Marie-Victorin, à l'effet qu'il y aura des sessions de formation adaptées au milieu municipal pour 1985-1986, et plus particulièrement la C.S.S.T., le tout est déposé pour références futures.

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil de l'ordre du jour de la séance du 10 octobre 1985 de la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides.

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil qu'il y aura une rencontre de planification et de coordination des activités des municipalités locales de la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides pour l'exercice 1985-1986, qui aura lieu le 16 octobre 1985:

des pour l'exercice 1985-1986, qui aura lieu le 16 octobre 1985;

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil qu'il u aura une conférence régionale à l'Auberge des Gouverneurs de Joliette, le 17 octobre 1985;

Le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil que L'Association des Sciences Godésiques aura un colloque sur la réforme cadastrale et la gestion foncière au Québec, au Palais des Congrès de Montréal, les 7 et 8 novembre 1985.

L'Association des Inspecteurs Municipaux de l'Environnement du Québec, informe la municipalité qu'ils sont en mesure de fournir un dépliant intitulé "Votre Inspecteur Municipal de l'Environnement" à raison de (\$5.00) le cent. 7 Octobre 1985



No. de résolution ou annotation 4242-10-1985

LOI SUR LES ARCHIVES: REUNION D'INFORMATION A MONT-LAURIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, que le Secrétaire-Trésorier représente la municipalité à une réunion qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Mont-Laurier, le 24 octobre 1985, de 9.30 heures à 16.00 heures, concernant la Loi sur les archives, et que ses frais de déplacement soient défrayés par la Municipalité.

Adopte

Le Conseiller André Beaudry informe le Conseil qu'il y aura une rencontre à Ste-Thérèse, jeudi le 10 octobre 1985 à 14.00 heures concernant le Centre Sportif et Culturel.

4243-10-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de lever l'assemblée.

Adoptée

Secrétaire trésorier

601



No. de résolution ou annotation 21 Octobre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

Je, soussigné, Yvon Nantel demeurant à Labelle, technicien en arpentage, ayant été déclaré élu à la charge de Conseiller Municipal de la Municipalité de Labelle au siège numéro trois (3), jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi à Labelle, le vingt-et-un octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (21 octobre 1985).

Jean-Guy Roysseau, Secrétaine-Trésorier



No. de résolution ou annotation 21 Octobre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le vingt-et-un octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (21 octobre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Madeleine Labelle-Nantel, Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire.

4244-10-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4245-10-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, d'adopter l'ordre du jour avec ses additions: 5.5 Beaver Asphalte. 5.6 Montée du Paysan. 8.5 Remise de dépôt de soumissions pour le contrat d'enlêvement de la neige au Lac des Sucreries. 8.6 Acompte payé à Jean-Marie Pepin, titeur de joints. 10.3 Brosse pour le ramonage de cheminées. 11.7 Plaque souvenir au Conseiller Jean Brisebois (André Beaudry).

Adoptée

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 21 OCTOBRE 1985

- 1.- Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption de l'ordre du jour.
- Correspondance.
- 6.- Demandes personnelles et spécifiques.
- 7.- Rapports des départements:
 - 7.1 Rapport budgétaire pour le mois de septembre 1985.
 - 7.2 Rapport de l'Inspecteur Municipal.
 - · 7.3 Rapport de l'Inspecteur en Environnement.
 - 7.4 Rapport du Service-Incendie.
- 8.- Comptes à payer:
 - 8.1 Monsieur André Alarie: 6,000.\$
 - 8.2 M.R.C. des Laurentides: 509.59\$
 - 8.3 Aréna de St-Jovite: 800.\$
 - 8.4 Jean-Louis Campeau Inc.: Lac Labelle, Chemin Baudart: 117,565.97\$
 - 8.5 Normand Dagenais: Remise de dépôt de soumission pour le contrat de déneigement au Lac des Sucreries.
 - 8.6 Jean-Marie Pepin Enr.: 2,700.\$



No. de résolution ou annotation

9 .- Affaires en cours:

- 9. 1 Soumissions: Huile à chauffage.
- 9. 2 Projet devis général: Ordures ménagères.
- 9. 3 Demande de soumissions: Assurances Générales.
- 9. 4 M.R.C. des Laurentides: Schéma d'Aménagement (résolution).
- 9. 5 Offre d'emploi.
- 9. 6 Dr Jean Rochon: Chemin au Lac Labelle.
- 9. 7 L'Information du Nord.
- 9. 8 Ginette B. Mercier: Dommages à sa propriété.
- 9. 9 Alfred Vézina: Clôture à l'usine de pompage.
- 9.10 Ass. des Propriétaires du Lac Labelle: Demandes pour 1985-86.
- 9.11 Engagement d'un architecte.
- 9.12 Service-Incendie du Lac des Sucreries: Pompe défectueuse.
- 9.13 Comité Culturel.

10 .- Affaires nouvelles:

- 10.1 M. Jean-Guy Rousseau: Adhésion à la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec.
- 10.2 Cautionnement suivant les articles 185 et 194 du Code municipar: montant minimum de 2,000.\$
- 10.3 Brosse pour le ramonage de cheminées.

11.- Divers:

- 11.1 Procès verbaux du Comité Intermunicipal.
- 11.2 Communiqué de l'U.M.Q.: Commission Parizeau.
- 11.3 Colloque Hydro-Québec le 30 octobre 1985.
- 11.4 Fête de la Jeunesse du 17 au 23 novembre 1985.
- 11.5 Programme de subventions de projets: Emploi-Immigration.
- 11.6 C.R.D.L.: Soirée spéciale d'hommages à Blainville: 23-10-85.
 11.7 Plaque souvenir au Conseiller Jean Brisebois (André Beaudry).
- 12.- Levée de l'assemblée.

Questions de l'auditoire.

4246-10-1985

APPUI A LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA CONCEPTION: DEMANDE A BELL CANADA

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'appuyer la résolution adoptée par la Corporation Municipale de La Conception, afin de prendre les mesures nécessaires que les indicatifs de zones 686 et 687 soient considérés comme communications locales et sans frais, et que copie de la présente résolution soit adressée au Conseil de la Radio et de la Télévision et des Télécommunications Canadiennes.



No. de résolution ou annotation

PRESENTATION DES RAPPORTS SUIVANTS:

Rapport budgétaire.

Rapport de l'Inspecteur Municipal.

Rapport de l'Inspecteur en Environnement.

Rapport du Service-Incendie.

4247-10-1985

ME ALFRED A. BELISLE: DOSSIERS CATHERINE ADELIN, EUGENE ROYAL, JACQUES LACHARITE ET ROGER ARRELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de référer les dossiers de madame Catherine Adelin et de messieurs Eugène Royal, Jacques Lacharité et Roger Arrelle au Conseiller Juridique, afin de prendre les procédures légales nécessaires.

Adoptée

4248-10-1985

MONSIEUR ROGER GILBERT: DIRECTEUR DU SERVICE-INCENDIE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'informer le Directeur du Service Incendie monsieur Roger Gilbert, d'être présent à l'assemblée du Conseil lorsque celui-ci présente son rapport d'activités.

Adoptée

4249-10-1985

ANDRE ALARIE, ENTREPRENEUR ELECTRICIEN: 6,000.\$

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, qu'une somme de six mille dollars [6,000.\$] soit payée à André Alarie, Entrepreneur Electricien, en acompte sur le contrat pour les travaux effectués à la Caserne-Incendie, suivant la facture datée du 15 octobre 1985, et portant le numéro 73246.

Adoptée

4250-10-1985

MONSIEUR NORMAND DAGENAIS: REMISE DE DEPOT DE SOUMISSION

ATTENDU QUE monsieur Normand Dagenais demeurant à Lac des Plages, Québec, s'est conformé à la soumission pour le déneigement et le sablage des chemins d'hiver du Lac des Sucreries durant les hivers 1985-1986, 1986-1987 et 1987-1988, et plus particulièrement en ce qui concerne la police d'assurance responsabilité civile ainsi que le cautionnement concernant l'exécution du contrat;

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de remettre le dépôt de soumission au montant de cinq cent trois dollars et quatre-vingt-deux cents (503.82\$), à l'Entrepreneur monsieur Normand Dagenais.

Adoptée

4251-10-1985

JEAN-MARIE PEPIN ENR.: 2,700.\$

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, qu'une somme de deux mille sept cent dollars (2,700.\$) soit payée à Jean-Marie Pepin Enrg., pour les travaux exécutés à la Caserne-Incendie, suivant la facture datée du 17 octobre 1985 et portant le numéro 10.



No. de résolution ou annotation 4252-10-1985

LES PETROLES PAPINEAU ENR.: SOUMISSION HUILE A CHAUFFAGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de retenir la soumission de Les Pétroles Papineau Enr. pour la fourniture d'huile à chauffage, au prix de trente-un cents et neuf dixième (31.9¢) le litre, pour la période du Ter novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (Ter novembre 1985) au trente-et-un octobre mil neuf cent quatre-vingt-six (31 octobre 1986). Les augmentations de prix devront être justifiées.

Adoptée

4253-10-1985

DEMÁNDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES: CUEILLETTE ET TRANSPORT DE DECHETS ET REBUTS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de demander des soumissions publiques pour la cueillette et le transport de dechets et rebuts, et cela conforme au devis général. Les soumissions devront parvenir au Bureau du Secrétaire-Trésorier au plus tard le dix-huit novembre mil neur cent quatre-vingt-cinq (18 novembre 1985), à seize (16.00) heures. Les soumissions seront ouvertes le dix-huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (18 novembre 1985) à l'assemblée régulière du Conseil Municipal, à vingt (20.00) heures.

Adoptée

4254-10-1985

M.R.C. DES LAURENTIDES: PROPOSITION PRELIMINAIRE DU SCHEMA-AMENAGEMENT

Suite à la demande faite par la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides en date du 16 octobre 1985 de préciser certains éléments de la Proposition Préliminaire du Schéma d'Aménagement;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, de faire parvenir à la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides, les pages 14, 15 et 18 de la Proposition Préliminaire d'Aménagement avec les précisions.

Adoptée

4255-10-1985

ENGAGEMENT DE MADAME LORRAINE THERRIEN-HARDY

Dû à l'accroissement constant de travail au bureau général de l'Hôtel de Ville et de l'application de diverses lois provinciales entre-autre la loi concernant les archives, de remplacer l'une ou l'autre dès employées déjà en poste, soit par maladie ou autres raisons, il y aurait lieu d'engager un(e) employé(e);

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle, Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'engager madame Lorraine Therrien-Hardy qui détient un Bon d'Emploi Plus du Centre de Travail-Québec.

En contre-proposition, IL EST PROPOSE par le Conseiller Vvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de faire appel au journal pour une offre d'emploi.

Ont votés pour la contre-proposition, les Conseillers Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse.

Ont votés contre la contre-proposition, les Conseillers Madeleine Labelle-Nantel et André Beaudry.

21 Octobre 1985

No. de résolution ou annotation 4255-10-1985 (Suite)

DU SEC

Ont votés pour la proposition principale, les Conseillers Madeleine Labelle-Nantel et André Beaudry.

Ont votés contre la proposition principale, les Conseillers Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse.

CONSIDERANT l'égalité des voix, le Maire Robert Nantel exerce son droit de vote prépondérant en faveur de la proposition principale.

IL EST RESOLU d'engager madame Lorraine Therrien-Hardy, demeurant à 1795 rue Principale, La Conception, comme commis-dactylo, à raison de six dollars (6.00\$) l'heure, trente-cinq (35) heures par semaine, à compter de l'acceptation par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, dont madame Hardy détient un Bon d'emploi Plus. Il est entendu que la Municipalité de Labelle s'engage à respecter les conditions et modalités d'attribution de la subvention de vingtcinq pour cent (25%) du salaire, échelonnée sur une période de deux (2) ans. Elle aura une période de probation de six (6) mois, et elle aura droit aux conditions de travail et avantages édictés dans l'entente de travail signée entre la Municipalité et ses employés. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

4256-10-1985

JOURNAL L'INFORMATION DU NORD

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de réserver dans le Journal L'Information du Nord, édition du 23 décembre 1985, un quart (1/4) de page d'espace publicitaire au coût de cent dollars (100.\$).

Adoptée

4257-10-1985

LE P'TIT JOURNAL D'LA BELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de réserver dans Le P'Tit Journal D'La Belle, édition de decembre 1985, un espace publicitaire au coût de cinquante dollars (50.\$).

Adoptée

4258-10-1985

ADHESION A LA CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX DU QUEBEC INC.

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Mantel, que monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier, adhère à la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec Inc., et que sa cotisation d'adhésion et de cautionnement soit défrayée par la Municipalité de Labelle.

Adoptée

4259-10-1985

ACHAT DE BROSSES POUR LE RAMONAGE DE CHEMINEES

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, que la Municipalité de Labelle mette à la disposition et prête gracieusement à ses résidents, les brosses pour le ramonage des cheminées. Qu'une commande soit placée pour l'achat de dix (10) brosses de différentes grosseurs, ainsi que les accessoires qui s'y rattachent, au coût total de deux cent vingt-six dollars et quatre-vingt-sept cents (226.87\$) plus taxe provinciale s'il y a lieu. Il est entendu que ledit équipement sera entreposé au garage municipal, 325 boulevard Curé Labelle, et que les personnes désireuses de profiter de ce service pourront le faire en signant un reçu.



No. ce résolution ou innotation 4260-10-1985

COLLOQUE HYDRO-QUEBEC

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, que le Maire Robert Nantel soit délégué au Colloque Hydro-Québec "Votre Partenaire Industriel", qui aura lieu le 30 octobre prochain à l'Auberge Gray Rocks, et que ses frais de déplacement soient payés à même le budget de la Municipalité.

Adoptée

4261-10-1985

C.R.D. LAURENTIDES: SOIREE SPECIALE D'HOMMAGES

IL EST PROPOSE par le COnseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, que le Maire Robert Nantel soit délégué à une soirée spéciale d'hommages et reconnaissance aux individus et aux organismes qui ont oeuvrés dans le mouvement Anti-Péage aui aura lieu le 23 octobre 1985 à Blainville, et que ses frais de déplacement lui soient remboursés par la Municipalité.

Adopté

Le Conseiller André Beaudry apporte l'idée de remettre à l'avenir aux membres du Conseil qui quittent la vie publique municipale, une plaque souvenir ou quelque chose du genre, mentionnant les années de services à la Municipalité.

4262-10-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de lever l'assemblée.

Adoptée

Maire

Secrétaile-Trésorier



4 Novembre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue eu lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le quatre novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (4 novembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Richard Hébert, Madeleine Labelle-Nantel, Yvon Nantel et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, et de monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier.

4263-11-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

4264-11-1985

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, d'adopter les procès verbaux des assem-blées du 7 et du 21 octobre 1985.

Adoptée

4265-11-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'adopter l'ordre du jour avec son addition: 10.4 Hydro-Québec (poteau sur le chemin Baudart).

Adoptée

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 4 NOVEMBRE 1985

- 1.- Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption des procès verbaux du mois d'octobre 1985.
- 5.- Adoption de l'ordre du jour.
- 6.- Correspondance et demandes spécifiques.
- Rapport du Président d'élection.
- 8.- Adoption des comptes pour le mois d'octobre 1985.
 - 8.1 Adoption des comptes et salaires: compte général.8.2 Adoption des comptes et salaires: règlement #66.
- 9.- Affaires en cours:
 - 9.1 C.R.D. Laurentides: résolution pour réaffirmer notre support.
 - 9.2 M. Normand Dagenais: déneigement à la caserne du Lac Sucrerie.
 - 9.3 Permanence de monsieur Robert Marsolais.

 - 9.4 Dossier de monsieur Claude Lapointe. 9.5 Constitution d'un Office Municipal d'Habitation.
 - 9.6 B.C.P. Laurentides: contrat entre la Municipalité et la B.C.P. Laurentides.
 - 9.7 Nomination d'un architecte: réaménagement de l'Hôtel de Ville. 9.8 Achat de terrain pour la Bibliothèque.



10.- Affaires nouvelles:

10.1 Vacances de monsieur Emile Bélisle.

10.2 Corridor Touristique de A.M.T. Laurentides. 10.3 Démission du Chef-Pompier, monsieur Roger Gilbert. 10.4 Hudro-Québec: poteau sur le chemin Baudart.

11.- Divers:

11.1 Tarification.

12.-Tour de table.

13.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

14.- Questions de l'auditoire.

4266-11-1985

FRANROC LTEE: PAVAGE DU CHEMIN DU LAC LABELLE 1984

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, de payer la somme de quatre mille huit cent quatre-vingt-quatorze dollars et cinquante cents (4,894.50\$) à la firme Franroc Ltée, pour des travaux de pavage sur le chemin du Lac Labelle durant l'année 1984. Le solde au montant de deux mille dollars (2,000.\$) sera gardé comme retenue de garantie, et sera remboursé le premier juin mil neuf cent quatre-vingt-six (Ier juin 1986).

Adoptée

4267-11-1985

SESSION D'INFORMATION A MONT-LAURIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de déléguer monsieur Jean-Guy Rousseau à une session d'information sur la préparation et le suivi du budget municipal et le défaut de paiement des taxes, le 8 novembre 1985, de 9.30 heures à 16.00 heures, à l'Hôtel de Ville de Mont-Laurier et que ses frais de déplacement lui soient remboursés par le municipali-

Adoptée

RAPPORT DE LA MISE EN CANDIDATURE

ARTICLE 317 C.M.

Je, Jean-Guy Rousseau, Président d'élection, fait rapport au Conseil de la Municipalité de Labelle, de la mise en candidature pour l'élection de candidats pour les sièges numéros deux (2) et trois (3) de la Municipalité de Labelle, à savoir:

- 1.- A 12.00 heures (midi) le 20 octobre 1985, la mise en candidature pour une élection pour les sièges deux (2) et trois (3) de la Municipalité de Labelle a été ouverte;
- 2.- J'ai admis le bulletin sur lequel était en nomination le candidat consentant, monsieur Yvon Nantel comme Conseiller au siège numéro trois (3) de cette municipalité;
- 3.- J'ai admis le bulletin sur lequel était en nomination le candidat consentant, monsieur Roger Arrelle comme Conseiller au siège numéro deux (2) de cette municipalité;
- 4.- J'ai admis le bulletin sur lequel était en nomination le candidat consentant, monsieur Claude Suppère comme Conseiller au siège numéro deux (2) de cette municipalité;
- 5.- Advenant quatorze (14.00) heures, la mise en candidature était clo-

4 Novembre 1985



No. de résolution ou annotation

- 6.- Avis a été immédiatement donné qu'il y avait seulement un (1) candidat mis en nomination pour la charge de Conseiller au siège numéro trois (3) de la municipalité. J'ai proclamé le candidat monsieur Yvon Nantel, élu.
- 7.- Avis a aussi été donné à l'effet que le scrutin est nécessaire pour la municipalité, ayant deux (2) candidats mis en nomination au siège numéro deux (2) de la municipalité, à savoir:

Roger Arrelle Labelle Technicien Claude Suppère Labelle Rentier

Le bureau de vote par anticipation sera ouvert le 27 octobre 1985, de quatorze (14.00 heures à vingt-deux (22.00) heures, et situé au I, rue Du Pont à Labelle;

Que les bureaux de vote seront ouverts le trois novembre 1985, de huit (8.00) heures à dix-huit (18.00) heures, et seront situés au I, rue Du Pont à Labelle;

L'addition officielle des votes se fera à l'Hôtel de Ville, situé au I, rue Du Pont à Labelle, le soir même du scrutin.

Donné à Labelle, ce vingt-et-unième jour d'octobre mil neuf cent quatrevingt-cinq [21 octobre 1985].

> Jean-Guy Rousseau Président d'élection

4268-11-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES: COMPTE ADMINISTRATION GENERALE

IL EST PROPOSE par le ConseillerAndré Beaudry, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que le Conseil approuve les comptes et salaires du mois d'octobre 1985 à être débiter au compte d'administration générale, suivant le registre des chèques numéro deux (2).

Adoptée

4269-11-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES: REGLEMENT NUMERO 66

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Vvon Nantel, que le Conseil approuve les comptes et salaires suivant la liste des chêques du mois d'octobre 1985, à être débiter au règlement numéro 66.

Adoptée

4270-11-1985

DENEIGEMENT DE LA CASERNE-INCENDIE AU LAC DES SUCRERIES 1985-1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'octroyer à monsieur Normand Dagenais, le déneigement et le sablage de la caserne-incendie au Lac des Sucreries pour l'hiver 1985-1986, moyennant la somme de cent soixante-quinze dollars (175.\$) payable en deux versements égaux de quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents (87.50\$) le 15 décembre 1985, et quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents (87.50\$) le 15 mars 1986.



No. de résolution ou annotation 4271-11-1985

C.R.D. Laurentides

Le Conseil Régional de Développement des Laurentides est un organisme de concertation et de développement économique qui oeuvre dans l'ensemble de la région des Laurentides depuis 15 ans;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, que le Conseil de la Municipalité de Labelle réaffirme sa volonté d'appartenance quant à la participation à la région administrative des Laurentides.

Adoptée

4272-11-1985

PERMANENCE DE MONSIEUR ROBERT MARSOLAIS: INSPECTEUR MUNICIPAL EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QU'en date du six mai mil neuf cent quatrevingt-cinq (6 mai 1985), le Conseil de la Municipalité de Labelle a embauché monsieur Robert Marsolais à titre d'Inspecteur Municipal en Envitonnement:

ATTENDU QU'il a débuté son emploi le vingt-cinq juin mil neuf cent quatre-vingt-cinq (25 juin 1985) pour une période de probation;

ATTENDU QUE ses heures de travail ont été déterminées de 8.00 heures à 17.00 heures avec une (1) heure pour le diner;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que monsieur Robert Marsolais soit confirmé dans la fonction d'Inspecteur Municipal en Environnement sur une base permanente, que ses heures de travail, du premier novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (Ier novembre 1985) au trente avril mil neuf cent quatre-vingt-six (30 avril 1986) soient de 9.00 heures à 17.00 heures, avec une (1) heure pour le diner.

Adoptée

4273-11-1985

ME ALFRED A. BELISLE: DOSSIER DE MONSIEUR CLAUDE LAPOINTE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de mandater Me Alfred A. Bélisle, de prendre les procédures nécessaires contre monsieur Claude Lapointe pour faire respecter le règlement d'urbanisme numéro 65, et plus particulièrement l'article 5.8.2 de la Municipalité.

Adoptée

4274-11-1985

CONSTITUTION D'UN OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, et résolu unanimement ce qui suit:

1.- Le Conseil est autorisé à présenter au lieutenant-gouverneur la requête jointe aux présentes et en faisant partie le priant de constituer, en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R. 1977), chapitre S-8), une corporation sans but lucratif, pour fins d'acquisition, de construction et d'administration d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique sous le nom de "Office municipal d'habitation de la Municipalité de Labelle".





ou annotation 4274-11-1985 (suite)

- 2. -Le Conseil nomme Mesdames Madeleine Labelle-Nantel, Pâquerette Léonard-Telmosse et Monsieur Yvon Nantel comme membres provisoires de la corporation pour une période n'excédant pas trois (3) mois de la date de la constitution en corporation.
- 3. -Monsieur Robert Nantel, Maire et Monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle ladite requête et tout autre document nécessaire à la création dudit office municipal d'habitation.

4275-11-1985 Abrogée par la rés. 4387-01-86

ENGAGEMENT D'UN ARCHITECTE: MODIFICATIONS A L'INTERIEUR DE L'HÔTEL

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller André Beaudry, de retenir les services de monsieur Fernando Losier, architecte de Chomedey, pour la préparation de plans modifiant l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Les honoraires seront de cinq pour cent (5%) sur le coût total des travaux. Il est bien entendu que les travaux ne commenceront pas avant d'avoir reçue l'acceptation par le Gouvernement Provincial, du Projet Revi-Centre.

Adoptée

4276-11-1985

E. BERGERON & FILS LTEE: ACQUISITION DE TERRAIN

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'acheter de la Firme Eméric Bergeron & Fils Ltée pour la somme de vingt-deux mille dollars (22,000.\$), le terrain situé sur les parties des lots CENT-VINGT-HUIT et CENT-VINGT-NEUF (pties 128 et 129) au cadastre officiel du Village de Labelle, et ce, à condition que ledit terrain soit nettoyé de toutes masses de béton, de bois et de fer, et qu'il soit nivelé. Quand le tout sera conforme, le dossier sera acheminé au Notaire François Amadei pour la préparation de l'acte d'achat. Le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer les documents nécessaires à cet effet. La présente résolution abroge la résolution numéro 4227-09-1985.

Adontée

4277-11-1985

VACANCES DE MONSTEUR EMILE BELISLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de payer la semaine de vacances du 21 au 27 octobre 1985 à monsieur Emile Bélisle, et ce, sans que cette décision cause un précédent ou préjudice à la Municipalité.

Adoptée

4278-11-1985

DEMISSION DU CHEF-POMPIER: MONSIEUR ROGER GILBERT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'accepter la démission de monsieur Roger Gilbert, Chef-Pompier et Pompier, et ce, à compter du pre-mier novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq [Ier novembre 1985]. Le Conseil tient à remercier sincèrement monsieur Roger Gilbert pour son dévoument et ses loyaux services qu'il a manifesté envers les citoyens de la Municipalité, et que copie de cette résolution lui soit adressée.



No. de résolution ou annotation 4279-11-1985

CORRIDOR TOURISTIQUE DE L'A.M. TRANS-LAURENTIENNE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, d'appuyer sans obligation, le corridor touristique de l'Association-Motoneigistes Trans-Laurentienne dans ses démarches de projet de sentiers permanents pour la motoneige, et qui sillonneraient les municipalités de l'Association-Motoneigistes Trans-Laurentienne et ses clubs affiliés.

Adoptée

4280-11-1985

MONSIEUR HUBERT NANTEL: CHEF-POMPIER PAR INTERIM

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, que monsieur Hubert Nantel, Assistant-Chef, soit promu Chef-Pompier par intérim et pompier, et ce, à compter de la présente résolution. Son taux horaire pour l'entretien sera de 5.51\$. En fonction lors d'un incendie, le taux horaire sera de 9.71\$. Les pratiques seront rémunérées à raison de 15.00\$, plus une indemnité mensuelle de 166.95\$.

Adoptée

4281-11-1985

HYDRO-QUEBEC: TRAVAUX A EFFECTUER SUR LE CHEMIN BAUDART

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Paquerette Léonard-Telmosse, que le Conseil approuve les travaux que Hydro-Québec veut effectuer sur le chemin Baudart, et plus particulièrement démontrés sur le plan daté du 4 septembre 1985, et modifié le 10 octobre 1985, et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à signer l'acceptation.

Adoptée

4282-11-1985

STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LABELLE: INSTALLATION DE LUMIERES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Yvon Nantel, de défrayer la moitié du coût de deux (2) lumières à être installer au stationnement du Centre Communautaire de Labelle, à condition que la Fabrique de Labelle demande un deuxième prix pour l'installation desdites lumières. Le Conseiller André Beaudry représente la Municipalité auprès de ladite Fabrique, pour s'enquêrir des modifications de l'éclairage du stationnement au Centre Communautaire de Labelle.

Adoptée

4283-11-1985

HOTEL DE VILLE: ACHAT DE TROIS HAMPES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, d'acheter trois (3) hampes pour être installées sur la devanture de l'Hôtel de Ville, et que le mat installé actuellement soit enlevé et remis au Service des Loisirs.

4 Novembre 1985



4284-11-1985

MONSIEUR FRANCOIS DAVIS: MENUISIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que l'engagement de monsieur François David de Labelle comme menuisier, soit ratifié, et ce, à compter du 21 août 1985 à la cessation d'emploi. Son salaire horaire était de 16.94\$ plus les bénéfices marginaux de l'Office de la Construction du Québec.

Adoptée.

4285-11-1985

MONSIEUR PIERRE ALARIE: JOURNALIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que l'engagement de monsieur Pierre Alarie comme journalier, à compter du 21 août 1985 à la cessation, soit ratifié par le Conseil. Son salaire horaire était de 13.28\$, plus les bénéfices marginaux de l'Office de la Construction du Québec.

4286-11-1985

MONSIEUR LUCIEN NANTEL: JOURNALIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que l'engagement de monsieur Lucien Nantel comme journalier à compter du 12 septembre 1985 à la cessation, soit ratifié par le Conseil. Son salaire horaire était de 13.28\$, plus les bénéfices marginaux de l'Office de la Construction du Québec. Adoptée

4287-11-1985

MONSIEUR ANDRE LABELLE: APPRENTI-MENUISIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que l'engagement de monsieur André Labelle comme apprenti-menuisier à compter 16 septembre 1985 à la cessation, soit ratifié par le Conseil. Son salaire horaire était de 14.40\$, plus les bénéfices marginaux de l'Office de la Construction du Québec.

Adoptée

4288-11-1985

MONSIEUR NORMAND FRANCOEUR: APPRENTI-MENUISIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, que l'engagement de monsieur Normand Fran-coeur, apprenti-menuisier de Labelle, soit ratifié, et ce, à compter du 12 septembre 1985, au salaire horaire de 16.94\$, plus les bénéfices marginaux de l'Office de la Construction du Québec.

Adoptée

4289-11-1985

MONSIEUR GASTON LABELLE: CONTREMAITRE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de payer à monsieur Gaston Labelle, les bénéfices marginaux qui lui sont dus à cause de la cessation de son emploi comme contremaitre, le 30 octobre 1985.

Adoptée

4290-11-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, secondé par le Conseiller Richard Hébert, de lever l'assemblée.

Adoptée

Secrétaire-Trésorier



No. de résolution ou annotation 1 Novembre 1985

Je, soussigné, Claude Suppère demeurant à Labelle, rentier, ayant été déclaré élu à la charge de Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle au siège numéro deux (2), jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Claude Suppère, conseiller

ASSERMENTE devant moi à Labelle, le onze novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq [11 novembre 1985].

Jean-Guy Rousseau Secrétaire-Trésorier



No. de résolution ou annotation 13 Novembre 1985

RAPPORT D'ELECTION 1985

Je, Jean-Guy Rousseau, Président d'élection, fais rapport au Conseil de la Municipalité de Labelle, de l'élection tenue le trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (3 novembre 1985).

- 1.- Avis public d'élection affiché le 10 octobre 1985, et publié dans l'Information du Nord le 14 octobre 1985.
- 2.- Attestation du dépôt de la liste électorale le 10 octobre 1985.
- 3.- Bureau de Revision le 18 octobre 1985.
- 4.- Certificat d'entrée en vigueur de la liste électorale le 18 octobre 1985.
- 5.- Mise en candidature de 12.00 à 14.00 heures: rapport présenté à l'assemblée du 4 novembre 1985.
- 6.- Avis public du Scrutin affiché le 21 octobre 1985, et publié dans l'Information du Nord le 28 octobre 1985.
- 7.- Vote par anticipation tenu de 14.00 à 22.00 heures à l'Hôtel de Ville le 27 octobre 1985.
- 8.- Scrutin tenu à l'Hôtel de Ville, de 8.00 à 18.00 heures le 3 novembre 1985.
- Avis spécial à monsieur Claude Suppère, le déclarant élu Conseiller au siège numéro deux (2): le 4 novembre 1985.
- 10.- Avis public proclamant monsieur Claude Suppère élu Conseiller au siège numéro deux (2): affiché le 8 novembre 1985, et publié dans l'Information du Nord le 11 novembre 1985.
- 11.- Rapport d'élection au Ministère des Affaires Municipales le 11 novembre 1985.

Jean-Guy Rousseau Président d'élection



No. de résolution 18 Novembre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Muni-cipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le dix-huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (18 novembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Richard Hébert, Madeleine Labelle-Nantel, Claude Suppère et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, et de monsieur Jean-Guy Rousseau Secrétaire-Trésorier.

4291-11-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, et résolu à l'unanimité d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4292-11-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller André Beaudry, et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour avec ses modifications: 4.8 Ouverture des sou missions "Cueillette et transport des déchets et rebuts". 10.2 Amendement à la liste des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 18 NOVEMBRE 1985

- 1 .- Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption de l'ordre du jour.
- 4. A Discours du Maire.
- 4.B Ouverture des soumissions: Cueillette et transport des déchets et
- 5.- Correspondance et demandes spécifiques.
- 6 .- Rapport du Président d'élection.
- 7.- Rapports des départements:
 - 7.1 Inspecteur Municipal
 - 7.2 Inspecteur Municipal en Environnement. 7.3 Service-Incendie.
- 8.- Affaires en cours:
 - 8.1 B.C.P. des Laurentides: Contrat. 8.2 Cadets de l'air.

 - 8.3 M. René Alarie: Déneigement chemin du Lac Caribou.
 - 8.4 Appel d'offres: Assurances Générales.
- 9.- Affaires nouvelles:

 - 9.1 Nomination d'un Maire suppléant.
 9.2 Lumières de rues: Rang "A" et chemin Gervais.
 9.3 Transfert d'une porte de la caserne-incendie.

 - 9.4 Don: Arbre de Noel 1985.

18 Novembre 1985



No, de résolution

10.- Divers:

10.1 Délégation: Salon du Livre. 10.2 Comptes à payer: Règlement #66.

11.- Tour de table.

12.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

13.- Questions de l'auditoire.

4293-11-1985-1

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: CUEILLETTE ET TRANSPORT DE DECHETS ET REBUTS

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Richard Hébert, de procéder à l'ouverture des soumissions reçues pour le transport et la cueillette de déchets et rebuts.

Adoptée à l'unanimité

4294-11-1985-1

SOUMISSIONS: CUEILLETTE ET TRANSPORT DE DECHETS ET REBUTS

ATTENDU QUE le Conseil à son assemblée du vingt-et-un octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (21 octobre 1985), a décidé de demander des soumissions publiques pour la cueillette et le transport de déchets et rebuts et cela, suivant devis;

ATTENDU QU'en date du vingt-huit octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (28 octobre 1985), la demande de soumissions publiques a été publier dans le journal l'Information du Nord;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont soumis des prix dans les délais prescrits à savoir:

Les Entreprises Lauzier-Paradis Enr.:

177,840.\$

Conrad Ste-Marie

198,000.\$

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu à l'unanimité, que les soumissions soient laissées sur la table pour plus amples études, et que rapport soit présenté au Conseil par le Secrétaire-Trésorier, à la prochaine assemblée.

Adoptée à l'unanimité

CENTRE DE SKI BERMONT

Lue, lettre de demande de subvention du Centre de Ski Bermont, et que cette demande soit laissée sur la table pour de plus amples informations et études.

4293-11-1985-2

MONSIEUR HUBERT NANTEL: DIRECTEUR DU SERVICE-INCENDIE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, et résolu que la demande de monsieur Hubert Nantel soit acceptée, à savoir: de changer le nom de sa nomination de Chef-Pompier par intérim, à Directeur du Service-Incendie.

Adoptée à l'unanimité

4294-11-1985-2

DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE-INCENDIE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Claude Suppère, et résolu que les demandes de promotions du Directeur du Service-Incendie soient laissées sur la table pour de plus amples informations et études.



No. de résolution ou annotation 4295-11-1985

CLUB OPTIMISTE DE LABELLE: UTILISATION DE LA GRANDE SALLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, d'accéder à la demande du Club Optimiste de Labelle, d'utiliser la salle de l'Hôtel de Ville le cinq avril mil neuf cent quatre-vingt-six (5 avril 1986), au lieu du vingt-neuf mars mil neuf cent quatre-vingt-six (29 mars 1986), et que la résolution numéro 4009-09-85 soit amendée.

Adoptée à l'unanimité

4296-11-1985

ME ALFRED A. BELISLE: CAS MONSIEUR ROGER ARRELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, de mandater Me Alfred A. Bélisle, de prendre les procédures nécessaires contre monsieur Roger Arrelle, pour faire respecter le règlement d'urbanisme numéro 65, et plus particulièrement l'article 5.1.7, et le règlement de Contrôle Intérimaire de la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides numéro 16-83, et plus particulièrement son article 5.7. Que la résolution 4202-09-85 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité

4297-11-1985

CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE DANS LA VALLEE DE LA ROUGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, d'appuyer moralement, à la création d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine dans la Vallée de la Rouge. Le Conseil est désireux de voir se réaliser ce Centre dans les limites de la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4298-11-1985

EQUILIBRATION ET INDEXATION DU ROLE FONCIER DE LA MUNICIPALITE

Lue, lettre reçue de la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides, ayant pour objet l'équilibration et l'indexation du rôle foncier de la Municipalité de Labelle qui devra être déposé en 1986:

11 EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, d'inviter l'Evaluateur de la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides, afin d'informer davantage le Conseil sur certaines informations additionnelles.

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT D'ELECTION 1985

(Articles 317 à 319.3)

Je, Jean-Guy Rousseau, Président d'élection, fais rapport au Conseil de la Municipalité de Labelle, de l'élection tenue le trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq [3 novembre 1985].

- Avis public d'élection affiché le 10 octobre 1985 et publié dans l'Information du Nord le 14 octobre 1985.
- 2.- Attestation du dépôt de la liste électorale le 10 octobre 1985.
- 3.- Bureau de Révision le 18 octobre 1985.
- 4.- Certificat d'entrée en vigueur de la liste électorale le 18 octobre 1985.



No. de résolution ou annotation

- Mise en candidature de 12.00 à 14.00 heures à l'Hôtel de Ville, le 20 octobre 1985: rapport présenté à l'assemblée du 4 novembre 1985.
- 6.- Avis public du Scrutin affiché le 21 octobre 1985 et publié dans l'Information du Nord le 28 octobre 1985.
- Vote par anticipation tenu de 14.00 à 22.00 heures à l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 1985.
- 8.- Scrutín tenu à l'Hôtel de Ville de 8.00 à 18.00 heures, le 3 novembre 1985.
- Avis spécial à monsieur Claude Suppère, le déclarant élu Conseiller au siège numéro deux (2), le 4 novembre 1985.
- 10.- Avis public proclamant monsieur Claude Suppère élu Conseiller au siège numéro deux (2), affiché le 8 novembre 1985 et publié dans l'Information du Nord le 11 novembre 1985.
- 11.- Rapport d'élection du Ministère des Affaires Municipales le 11 novembre 1985.

Jean-Gyl Rousseau Président d'élection

4299-11-1985

RAPPORTS DES DEPARTEMENTS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, d'accepter le dépôt des rapports des départements pour le mois d'octobre 1985: Inspecteur Municipal, Inspecteur Municipal en Environnement et Service-Incendie.

Adoptée à l'unanimité

4300-11-1985

ACHAT DE 100 TONNES DE SABLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, d'autoriser l'Inspecteur Municipal à acquérir cent (100) tonnes additionnelles de sable pour le sablage des rues de la Municipalité durant l'hiver 1985-1986.

Adoptée à l'unanimité

4301-11-1985

CONTRAT ENTRE LA B.C.P. LAURENTIDES ET LA MUNICIPALITE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, d'autoriser monsieur Robert Nantel, Maire, et monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier, de signer le contrat entre la Bibliothèque Centrale de Prêt des Laurentides et la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4302-11-1985

CADETS DE L'AIR: ESCADRON 883 RIVIERE ROUGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, d'informer madame Jacqueline S. Leduc, Secrétaire du Comité Civil Escadron 883 Rivière Rouge, qu'il y aurait peut-être avantages de faire plus de publicité et d'informer plus la population de la Municipalité de Labelle, pour attirer des jeunes à participer au groupe Cadets de l'Air, ayant une plus grande participation de Labelle, le Conseil sera plus en mesure d'aider financièrement ce groupe.



No. de résolution ou annotation 4303-11-1985

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES: ASSURANCES GENERALES 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, d'inviter les Firmes Godard, Lyras et Associés Inc. de Labelle, et Chouinard, Molson et Associés Ltée et Gérard Parizeau Ltée de Ste-Agathe-des-Monts, à présenter une soumission pour les assurances de la Municipalité pour l'année de calendrier 1986, et ce, suivant le cahier des charges qui a êté préparé à cette fin, pour le trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (3 décembre 1985) avant seize (16.00) heures ou avant.

Adoptée à l'unanimité

4304-11-1985

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLEANT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, appuné par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu. oue monsieur Richard Hébert soit nommé Maire Suppléant. leouel en l'absence du Maire ou pendant la vacance de cette charge, rempli les fonctions du Maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

Adoptée à l'unanimité

4305-11-1985

HYDRO-QUEBEC: INSTALLATION D'UNE LUMIERE A L'INTERSECTION DU RANG "A" ET DU CHEMIN GERVAIS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, d'installer une lumière de 8,500 lumens au sodium haute pression, à l'in tersection du Rang "A" et du chemin Gervais, et que demande soit adressée à Hydro-Québec, de faire diligence pour l'installation de cette lumière.

Adoptée à l'unanimité

4306-11-1985

CASERNE-INCENDIE: TRANSFERT D'UNE PORTE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, de transférer une porte de l'ancienne caserne-incendie à la nouvelle caserne-incendie, située au 327, boul. Curé Labelle, et que le coût soit chargé au budget 1985.

Adoptée à l'unanimité

4307-11-1985

COMITE DES LOISIRS DE LABELLE INC.: DEPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOEL

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, qu'une somme de deux cent cinquante dollars [250.\$] soit votée et payée au Comité des Loisirs de Labelle Inc., pour le dépouillement de l'arbre de Noel, année 1985.

Adoptée à l'unanimité

4308-11-1985

SALON DU LIVRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, de déléguer mesdames Nicole McNabb et Mariette Sigouin au Salon du Livre de Montréal qui aura lieu le 25 novembre 1985 à la Place Bonaventure, et que leurs frais de déplacements et de repas leurs soient remboursés.



PAIEMENT DES SALAIRES ET COMPTES: REGLEMENT NUMERO 66

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à payer les salaires et les factures pour les périodes du Ier au 18 novembre 1985, au montant de trente deux mille six cent soixante-neuf dollars et quatre-vingt-trois cents (32,669.83\$), à être chargé au Règlement numéro 66 de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

PROCHAINE SESSION REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE le deux décembre mil neuf cent quatre-vingtcinq (2 décembre 1985), il y aura élection provinciale;

ATTENDU QU'en vertu de l'article deux (2) du Règlement numéro trente-sept (37) de la Municipalité de Labelle, le Conseil peut ordonner qu'une session générale du Conseil peut être remise;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, que la session régulière du deux décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (2 décembre 1985) à 20.00 heures, soit remise au trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (3 décembre 1985) à 20.00 heures.

Adoptée à l'unanimité

4311-11-1985

PLAQUE SOUVENTR AUX MEMBRES DU CONSEIL

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Mantel et résolu, que dorénavant, une plaque souvenir soit remise aux membres du Conseil lorsque ceux-ci quitteront pour une raison ou pour une autre, la vie publique.

Adoptée à l'unanimité

4312-11-1985

MINISTERE DES TRANSPORTS DU QUEBEC: INSTALLATION D'ECLAIRAGE ROUTE 117

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, de demander au Ministère des Transports du Québec, de voir à installer un système d'éclainage adéquat sur la route 117 à la fin des quatres (4) voies situées au sud de la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4313-11-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Maine

Secrétaine-Trésorier



3 Décembre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, mardi le trois décembre mil neus cent quatre-vingt-cinq (3 décembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Richard Hébert, Madeleine Labelle-Nantel, Yvon Nantel, Claude Suppère et Pâquerette Léonard-Telmosse, sonnant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, et de monsieur Jean-Guu Rousseau. Secrétaire-Trésorier. Maire, et de monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier.

4314-12-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

4315-12-1985

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DU MOIS DE NOVEMBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'adopter les procès verbaux des assemblées du 4 et du 18 novembre 1985.

Adoptée à l'unanimité.

4316-12-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 3 DECEMBRE 1985

- 1. Prière.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption des procès verbaux du mois de novembre 1985.
- 5.- Adoption de l'ordre du jour.
- 6.- ¿Ouverture des soumissions: Assurances Générales.
- Correspondance et demandes spécifiques.
- 8.- Adoption des comptes et salaires de novembre 1985.
 - 8.1 Comptes et salaires au compte général.8.2 Comptes et salaires: Règlement #66.
- 9.- Affaires en cours:
 - 9.1 Contrat: Déchets et rebuts.
 - 9.2 Centre de Ski Bermont.
 - Recommandations du Directeur du Service-Incendie. 9.3
 - 9.4 Les Entreprises Voyageur Ltée.
 - 9.5 Tarification.
- 10.- Affaires nouvelles:
 - 10.1 Berges Neuves 2e Volet: Autorisation de signer.
 10.2 Honoraires M. François Courville.
 10.3 Villes, Villages et Campagnes Fleuris.
 10.4 Nomination du Conseiller Claude Suppère: Comité d'Urbanisme.



11.- Divers:
11.1 Analyse Physico-chimique de l'eau. Bell Canada: Réquisition de travail.

11.3 Signature des chèques.

11.4 Procès verbaux du Comité Intermunicipal.

12.- Tour de table.

13.- Questions de l'auditoire.

14.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

4317-12-1985

OUVERTURE DE SOUMISSION: ASSURANCES GENERALES 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Claude Suppère, de procéder à l'ouverture de la sou-mission reçue pour les Assurances Générales 1986 de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

4318-12-1985

ATTENDU QUE le Conseil à son assemblée du dix-huit no-vembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (18 novembre 1985), a décidé d'in-viter les Firmes Godard, Lyras & Associés Inc. de Labelle, et Chouinard, Molson & Associés Ltée et Gérard Parizeau Ltée de Ste-Agathe-des-Monts, à présenter une soumission pour les assurances générales de la Municipa-lité pour l'année de calendrier 1986;

ATTENDU QU'un soumissionnaire a soumis des prix dans les délais prescrits, à savoir:

Godard, Lyras & Associés Inc.:

\$ 24,464.00

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appyé par le Conseiller Claude suppère, de laisser la soumission sur la table pour étude.

Adoptée à l'unanimité

Lue, la lettre de l'association des Propriétaires du Lac Labelle Inc., représentée par monsieur Roger Charron, Président, concernant leurs demandes pour l'année 1986.

4319-12-1985

ARPENTAGE DES PARTIES DES LOTS 128 ET 129, VILLAGE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de demander au(x) propriétaire(s) des lots parties cent-vingt-huit et cent vingt-neus [128 et 129], cadastre du Village de Labelle, de fournir à la Municipalité de Labelle, un plan d'aupentage donnant en détail la description technique asin de donner suite à la résolution du 4 novembre 1985, le tout au frais du ou des propriétaires actuels.

Adoptée à l'unanimité

Lue, la demande de monsieur Conrad Labonté, pour une demande de dézonage pour le lot QUINZE-B (15b), Rang "A", Canton de Joly, loquelle a été remise à la prochaine assemblée.

4320-12-1985

MONSIEUR JACQUES MAYER: DEMANDE DE DEZONAGE AGRICOLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'acquiescer la demande de dézonage de monsieur Jacques Mayer, et plus particulièrement le lot 36a partie, Rang "F", Canton de Joly.



No. de résolution ou annotation 4321-12-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Vvon Nantel, que le Conseil approuve les comptes et salaires du mois de novembre 1985 à être débiter au compte d'administration générale, suivant le registre des chèque numéro trois [3].

Adoptée à l'unanimité

4322-12-1985

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES: REGLEMENT NUMERO 66

IL EST PROPOSEpar le COnseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert, que le Conseil approuve les comptes et salaires suivant la liste des chèques du mois de novembre 1985, à être débiter au règlement numéro 66.

Adoptée à l'unanimité

4323-12-1985

CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES DECHETS ET REBUTS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de remettre à la prochaine assemblée la décision pour l'octroi du contrat concernant la cueillette et le transport des déchets et rebuts pour les années 1986, 1987 et 1988, étant donné que nous n'avons pas toutes les informations.

Adoptée à l'unanimité

4324-12-1985

RECOMMANDATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE-INCENDIE DE LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'accepter les recommandations du Directeur du Service-Incendie, que monsieur Claude Dion soit promu de Lieutenant en prévention à Directeur-Adjoint, au taux de neuf dollars et soixante-et-onze cents l'heure, et ce, rétroactivement au sept novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq [7 novembre 1985].

Adoptée à l'unanimité

4325-12-1985

RECOMMANDATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE-INCENDIE DE LABELLE

IL EST PROPOSEpar le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'accepter les recommandations du Directeur du Service-Incendie, que monsieur Mario Paiement soit promu de pompier à Lieutenant, au taux de neuf dollars et soixante-et-onze cents l'heure, et ce, rétroactivement au sept novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (7 novembre 1985).

Adoptée à l'unanimité

4326-12-1985

NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS

ATTENDU l'adoption par le gouvernement du Québec d'une nouvelle règlementation sur le transport par autobus publiée dans la Gazette Officielle du Québec le 9 octobre 1985;

ATTENDU les inquiétudes que soulève dans notre région la continuité des services actuels de transport dont l'existence dépend en partie de l'interfinancement;

IL EST RESOLU de demander au Premier Ministre et au Ministre des Transports du Québec d'amender la règlementation actuelle de façon à garantir le maintien des services interurbains existant sur notre territoire.





No. de résolution ou annotation 4327-12-1985

LES ENTREPRISES VOYAGEUR LTEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, secondé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, de demander aux Entreprises Voyageur Ltée de faire en sorte que la tarification du transport par autobus des usagers de Labelle à Montréal soit réduit. De plus, les Entreprises Voyageur Ltée devraient aménager ou ouvrir un local qui servirait de terminus dans le nord de l'Île de Montréal ou à Laval, ce qui éviterait aux usagers qui demeurent dans ce secteur, de descendre dans le bas de la Ville de Montréal pour prendre l'autobus pour aller dans les Laurentides (nord de Montréal).

Adoptée à l'unanimité

4328-12-1985

TARIFICATION: SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de fixer le tarif de location de la salle de l'Hôtel de Ville et ce, effectif à compter du premier fanvier mil neuf cent quatre-vingt-six (Ter janvier 1986), comme suit:

Réunions de C.A. d'Organismes	\$ 10.00
Institutions bancaires et Partis politiques:	\$ 50.00
Associations et Organismes :	\$150.00
Mariages et Réunions de Familles :	\$200.00

Adoptée à l'unanimité

4329-12-1985

PROGRAMME BERGES NEUVES: VOLET 11

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert, d'autoriser le Maire et le Secrétaire-Trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité, l'inscription pour un projet de mise en valeur, deuxième Volet, du Programme Berges Neuves. Les travaux débuteront au début de l'année 1987 seulement.

Adoptée à l'unanimité

4330-12-1985

FIRME SYLVAIN LAINESSE: HONORAIRES PROFESSIONNELS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'accepter le compte d'honoraires professionnels au montant de quatre mille dollars (4,000.\$) pour services professionnels du dossier d'avant-projet et demande d'admissibilité à Berges Neuves, étude et plan d'aménagement route 117, proposition. Il est entendu que ladite facture sera payée à même le budget pour l'année 1986.

Adoptée à l'unanimité

4331-12-1985

CONCOURS "VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS"

La Région 06 couvre un territoire beaucoup trop étendu pour bien servir les fins du concours "Villes, villages et campagnes fleuris".

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, que la région 06, région de Montréal décrite approximativement par Saint-Michel-des-Saints au nord, Sutton au sud, Huntingdon au sud-ouest et Labelle au nord-ouest, soit scindée en deux régions, soit: la 06 sud du fleuve, et la 06 nord du fleuve.



No. de résolution ou annotation 4332-12-1985

NOMINATION DU CONSEILLER CLAUDE SUPPERE COMME MEMBRE DU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, que le Conseiller Claude Suppère soit nommé membre du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

4333-12-1985

FONDATEC INC.: ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert, de mandater la Firme Fondatec Inc. pour effectuer une analyse physico-chimique de l'eau du réseau d'aqueduc de la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4334-12-1985

BELL CANADA: AUTORISATION DE TRAVAUX

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, d'accepter la demande de Bell Canada et d'autoriser le Secrétaire-Trésorier, monsieur Jean-Guy Rousseau, de signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, le projet numéro 3K9282 suivant le plan numéro 201.

Adoptée à l'unanimité

4335-12-1985

AUTORISATION BANCAIRE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, que monsieur Robert Nantel, Maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tous les chèques émis et billets consentis par la Corporation Municipale de Labelle;

Que monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier, soit autorisé à signer pour et nom de la Municipalité de Labelle, tous les chèques émis et billets consentis par la Corporation Municipale de Labelle, ainsi que toutes les transactions et effets bancaires;

Que le Conseiller Richard Hébert, Maire suppléant, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tous les chêques émis et billets consentis par la Corporation Municipale de Labelle, dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir du Maire, ou d'une vacance dans la charge de Maire;

Que madame Huguette F. Labelle, Secrétaire-Trésorier-adjoint, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tous les chèques émis et billets consentis par la Corporation Municipale de Labelle, dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir du Secrétaire-Trésorier, ou d'une vacance dans la charge de Secrétaire-Trésorier.

La présente résolution abroge les résolution numéros 2237-07-1981, 2717-08-1982, 3765-11-1984 et 4240-10-1985.

3 Décembre 1985

No. ce résolution ou annotation

COMITE INTERMUNICIPAL D'ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

Réception des procès verbaux du Comité Intermunicipal d'élimination des déchets solides de la Région L'Annonciation de l'assemblée tenue le 30 octobre 1985.

4336-12-1985

FELICITATIONS AU NOUVEAU DEPUTE PROVINCIAL: MONSIEUR DAMIEN HETU

IL EST PROPOSE par le Conseiller Vvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, de féliciter monsieur Damien Hétu pour son élection comme Député provincial du Comtê de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4337-12-1985

MONSIEUR ROBERT BOURASSA: FELICITATIONS POUR SON ELECTION COMME PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, de féliciter monsieur Robert Bourassa pour son élection comme Premier Ministre de la Province de Québec.

Adoptée à l'unanimité

4338-12-1985

ACHAT D'UN CAMION-EPANDEUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, de faire les démarches nécessaires pour acquérir un camion six roues équipé d'une épandeuse, de seconde main, en bonne condition, le plus tôt possible.

Adoptée à l'unanimité

Lu par le Secrétaire-Trésorier, le procès verbal de la Corporation Municipale du Village de Saint-Jovite, concernant la cotisation-aréna pour la saison 1985-1986, au montant de mille quatre-vingt dollars [1,080.\$].

4339-12-1985

ARENA SAINT-JOVITE

1L EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, de ne pas renouveller l'entente intermunicipale avec la Corporation Municipale du Village de St-Jovite, concernant l'usage de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité

4340-12-1985

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, d'autoriser madame Mariette Sigouin à suspendre les opérations de la Bibliothèque du 24 décembre 1985 au 6 janvier 1986.

Adoptée à l'unanimité

4341-12-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de lever l'as semblée.

Adoptée à l'unanimité

Maire Maire

Secrétaire-Trésorier



ou annotation 10 Décembre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le dix décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (10 décembre 1985), à vingt-deux (22.00) heures, à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Richard Hébert, Madeleine Labelle-nantel, Yvon Nantel, Claude Suppère et Pâquerette Léonard-Telmosse, sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, formant le corps complet du Conseil et ayant renoncé à l'avis de convocation, l'assemblée est déclarée régulièrement constituer.

4342-12-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4343-12-1985

SESSION SPECIALE DU CONSEIL MUNICIPAL: ADOPTION DU BUDGET 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, que le budget pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) soit adopté lors de la session spéciale du Conseil Municipal qui se tiendra le dix-neuf décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (19 décembre 1985), à vingt (20.00) heures.

Adoptée à l'unanimité

4344-12-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Maire

Segrétaire-Trésorier



No. de résolution ou annotation 16 Décembre 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le seize décembre mil neuf cent quatre-vingtcinq (16 décembre 1985), à laquelle sont présents: mesdames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Madeleine Labelle-Nantel, Vvon Nantel, Claude Suppère et Pâquerette Léonard-Telmosse, formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, et monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier.

4345-12-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4346-12-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

AGENDA DE LA SESSION REGULIERE DU 16 DECEMBRE 1985

- 1.- Prières.
- 2.- Présences.
- 3.- Ouverture de l'assemblée.
- 4.- Adoption de l'ordre du jour.
- 5.- Correspondance et demandes spécifiques.
- 6.- Présentation des rapports:
 - 6.1 Rapport budgétaire.
 - 6.2 Rapport de l'Inspecteur Municipal.
 - 6.3 Rapport de l'Inspecteur Municipal en Environnement.
 - 6.4 Rapport du Directeur du Service-Incendie.

7.- Affaires en cours:

- 7.1 Rapport: cueillette et trassport des déchets et rebuts.
- 7.2 Rapport: assurances générales 1986.
- 7.3 M.C.R. Laurentides: Equilibration et indexation du rôle foncier
- 7.4 Usine d'épuration.
- 7.5 Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Québec.
- 7.6 Mandater Me Bélisle: Re M. Roger Terreault.
- 7.7 Achat d'un camion-épandeur.

8.- Affaires nouvelles:

- 8.1 Congés de Noel et du Jour de l'An.
- 8.2 Jours-maladie.
- 8.3 Heures d'ouverture du bureau de l'Hôtel de Ville.
- 8.4 Dépotoir: demande de permis municipal pour camionneurs.

16 Décembre 1985



No. de résolution ou annotation

9 .- Divers.

10.- Tour de Table.

11.- Questions de l'auditoire.

12.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

4347-12-1985

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC: PROGRAMME DE RABAIS TARIFAIRES D'HYDRO-QUEBEC

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Mantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, de signifier à Hydro-Québec, que la Municipalité de Labelle désire s'inscrire au Programme de rabais tarifaire, étant donné que l'usine d'épuration devrait être en opération avant le 31 décembre 1988.

Adoptée à l'unanimité

4348-12-1985

OXFAM QUEBEC

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, qu'un montant de vingt-cinq dollars (25.00%) soit octroyé à OXFAM-QUEBEC comme souscription 1985.

Adoptée à l'unanimité

4349-12-1985

DEPOT DES RAPPORTS DE DEPARTEMENTS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'accepter la présentation du rapport budgétaire pour la période se terminant le 30 novembre 1985, ainsi que le rapport de l'Inspecteur Municipal et de l'Inspecteur Municipal en Environnement et du Directeur du Service-Incendie pour les activités du mois de novembre 1985. Messieurs Réal Bélisle et Robert Marsolais étaient présents pour expliciter leur rapport.

Adoptée à l'unanimité

4350-12-1985

CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DE DECHETS ET REBUTS

ATTENDU que le Secrétaire-Trésorier fait rapport au Conseil des soumissions reçues pour la cueillette et le transport des déchets et rebuts ouvertes publiquement à l'assemblée du dix-huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (18 novembre 1985);

ATTENDU que le Secrétaire-Trésorier informe le Conseil que la soumission reçue de Les Entreprises Lauzier-Paradis Ent. n'est pas conforme;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, que la soumission de monsieur Contad Ste-Marie pour la cueillette et transport des déchets et rebuts au montant de cent quatre vingt dix huit mille dollars (198,000.00\$), la plus basse conforme, pour la période commençant le premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (Ier janvier 1986), et se terminant le trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit (31 décembre 1988), soit acceptée par ce Conseil. L'octroi de ce contrat à monsieur Conrad Ste-Marie est accepté par le Conseil, le tout suivant le cahier des charges, et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Labelle, ledit contrat.



No. de résolution ou annotation 4351-12-1985

ASSURANCES GENERALES DE LA MUNICIPALITE DE LABELLE POUR L'ANNEE 1986

ATTENDU que le Conseil a décidé de demander des soumissions par invitations pour les assurances générales, année mil neuf cent quatre-vingt-six (1986);

ATTENDU qu'à son assemblée du trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (3 décembre 1985), un seul soumissionnaire a présenté un prix dans les délais prescrits;

ATTENDU que la soumission a été ouverte publiquement conformément à la loi;

ATTENDU que le Secrétaire-Trésorier fait rapport que la soumission reçue est conforme;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, que la soumission de Godard, Lynas & Associés Inc. pour les assurances générales de la Municipalité de Labelle pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) au montant de vingt quatre mille quatre cent soixante-quatre dollars (24,464.00\$), soit acceptée par ce Conseil. L'octroi des assurances est accepté par ce Conseil en conformité avec les exigences du devis.

Adoptée à l'unanimité

4352-12-1985

M.R.C. LAURENTIDES: EQUILIBRATION ET INDEXATION

IL EST PROPOSEpar le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, de demander à la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides, de faire l'évaluation des terrains de toutes les unités d'évaluation, ainsi qu'une étude primaire des valeurs des bâtiments, qui devra être déposée en mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), et ce au coût se situant à quelques douze mille dollars (12,000.00\$).

Adoptée à l'unanimité

4353-12-1985

DOSSIER USINE D'EPURATION

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, de remettre le dossier au mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) pour étude, avant de signer le protocole d'entente avec le Ministère de l'Environnement du Québec.

Adoptée à l'unanimité

4354-12-1985

DEMANDE D'AUTORISATION DE MONSIEUR CONRAD LABONTE A LA C.P.T.A. QUEBEC

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, de référer la demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de monsieur Conrad Labonté au Comité Consultatif d'Urbanisme pour étude.



No. de résolution ou annotation 4355-12-1985

ME GUY GODARD, AVOCAT: DOSSIER MONSIEUR ROGER TERREAULT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, secondé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, de mandater Me Guy Godard, avocat de la Firme Godard, Béliste, Bertrand, St-Jean et Dubé, de prendre les procédures nécessaires contre monsieur Roger Terreault pour faire respecter le règlement d'urbanisme numéro 65, et plus particulièrement l'article 5.8.2 de la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

4356-12-1985

ACHAT D'UN CAMION AVEC EPANDEUSE

ATTENDU que le camion-épandeur de la municipalité a eu un accident et que la compagnie d'assurance l'a déclaré perte totale;

ATTENDU qu'à son assemblée du trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (3 décembre 1985), le Conseil a passé une résolution à l'effet de faire les démarches nécessaires pour acquérir un camion six roues, équipé d'une épandeuse, usagé et en bonne condition;

ATTENDU que des démarches ont été faites auprès du Garage Velisle à St-Faustin, Garage Sarrazin à l'Annonciation, de l'Université du Québec à Montréal, du Garage Machabée sans succès;

ATTENDU que Les Transports Maurice Beauchamp Ltée de Bellefeuille, ont un camion équipé d'une épandeuse de huit (8) verges cubes qui entrerait dans le cadre de la municipalité;

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'acquérir le camion 4X4 de marque Ford 1977, modèle F600, série 66EV020894, millage 13 031 milles, au montant de quinze mille dollars (15,000.00\$), équipé d'une épandeuse de huit (\$) verges cubes automatique hydraulique, d'une charrue à neige avant, et d'une charrue de côté. La Compagnic Les Transports Beauchamp Ltée s'engage à remplacer les ressorts arrières, le silencieux et l'accumulateur (batterie), à leurs frais, ainsi que la livraison du camion à Labelle, en bonne condition.

Adoptée à l'unanimité

4357-12-1985

ENTENTE DE TRAVAIL: JOURS-MALADIE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, que la banque de jours de maladie spécifiée à l'entente de travail, soit accumulée en heures, au l'eu d'en jours, et ce, suivant l'employé de chaque service.

Adoptée à l'unanimité.

4358-12-1985

DEPOTOIR REGIONAL DE CANTON MARCHAND

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, que dorênavant les camionneurs de Labelle, propriétaires de camions avec boîtes ouvertes qui auront à aller au dépotoir régional situé à Canton Marchand, doivent se présenter à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Labelle, payer le voyage avant d'aller déverser leur charge de camion audit dépotoir régional situé à Canton Marchand, et de présenter le reçu qui sera émis par la Municipalité de Labelle, au gardien du dépotoir. Que copie de cette résolution soit adressée au Conseil du Canton Marchand.



No. de résolution ou annotation

4359-12-1985

PATEMENT DES COMPTES: REGLEMENT NUMERO 66

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à payer les factures au montant de trois mille quatre cent neuf dollars et vingt-huit cents (\$3,409.28) à être chargé au règlement numéro 66 de la Municipalité de Labelle.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

Je Yvon Nantel, Conseiller, donne un avis de motion en vue de décréter qu'il sera versé annuellement au Maire, un montant de dix mille huit cent dollars (10,800.\$) à titre de rémunération et allocation de dépenses; à chacun des Conseillers, un montant de trois mille six cent dollars (3,600.\$) à titre de rémunération et allocation de dépenses, et dépose en même temps devant le Conseil de la Municipalité de Labelle, un projet de tel règlement.

PROJET DE REGLEMENT DEPOSE PAR LE CONSEILLER YVON NANTEL CONCERNANT LA REMUNERATION ET ALLOCATION DE DEPENSES A ETRE VERSEE AU MAIRE ET A CHACUN DES CONSEILLERS

ATTENDU que le montant de la rémunération versée au Maire pour tous les services qu'il rend à la Corponation à quelques titres que ce soit, et pour le dédommager d'une partie inhérente à sa fonction est déterminée par les dispositions de la Loi;

ATTENDU que la Corporation versera à chacun des Conseillers aux mêmes fins, une somme annuelle minimale égale au tiers (1/3) de celle versée au Maire;

ATTENDU que les sommes auxquelles les membres du Conseil ont droit en vertu de la Loi sont de trois mille deux cent cinquante-deux dollars et trente-trois cents (\$3,252.33) pour le Maire, et de mille quatre-vingt-quatre dollars et onze cents (\$1,084.11) pour les Conseillers;

ATTENDU que le Conseil est d'opinion que le Maire et les Conseillers doivent recevoir une somme qui excède celle calculée en vertu de la Loi;

EN CONSEQUENCE: Il est ordonné et statué par le Conseil de la Municipalité de Labelle, ce qui suit, à savoir:

- ARTICLE I.- Une somme annuelle de dix mille huit cent dollars sera versée au Maire de la Municipalité de Labelle, dont les deux tiers (2/3) du montant à titre de rémunération, et un tiers (1/3) à titre d'allocation de dépenses.
- ARTICLE 2.- Une somme annuelle de trois mille six cent dollars sera versée à chacun des Conseillers de la Municipalité de Labelle, dont les deux tiers (2/3) du montant à titre de rémunération, et un tiers (1/3) à titre d'allocation de dépenses.
- ARTICLE 3.- La rémunération et l'allocation de dépenses décrétées aux articles I et 2, seront ajustées le premier janvier de chaque année selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada par Statistique Canada.

16 Décembre 1985



No. de résolution ou annotation

- ARTICLE 4.- Les rémunérations et allocations de dépenses seront payables en douze (12) versements égaux et consécutifs à la fin de chaque mois.
- ARTICLE 5.- Les montants requis pour payer ces rémunérations et allocations de dépenses seront payés à même le fond général de la Municipalité, et un montant suffisant sera annuellement approprié à cette fin au budget.
- ARTICLE 6.- Le présent règlement abroge à toute fin que de droit, touts autres règlements ayant trait à la rémunération et allocation de dépenses aux membres du Conseil, et demeurera en force et en vigueur tant qu'il n'aura pas été modifié par un autre règlement adopté conformément à la Loi.

ARTICLE 7.- Le présent règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

4360-12-1985

COURS DE FORMATION SUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, d'inscrire mesdames Pâquerette Léonard-Telmosse et Madeleine Labelle-Nantel au cours de formation sur l'administration municipale, au coût de soixante-cinq dollars (\$65.00) chacune. Les cours seront animés par des membres du Barreau du Québec, ou par des personnes ressources du Ministère des Affaires Municipales, à la Municipalité Régionale de Comté des Laurentides les 5 et 6 avril 1986.

Adoptée à l'unanimité

4361-12-1985

BELL CANADA: INSTALLATION D'UN TELEPHONE PAYANT A L'HOTEL DE VILLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, de demander à Bell Canada d'installer un téléphone payant dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

4362-12-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Vvon Mantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Laker to for Let

Secrétaire-Trésorier



No. de résolution ou annotation 19 DÉCEMBRE 1985

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, jeudi le dix-neuf décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (19 décembre 1985), à laquelle sont présents: mes dames et messieurs les Conseillers André Beaudry, Richard Hébert, Madeleine Labelle-Nantel, Vvon Nantel, Claude Suppère et Pâquerette Léonard-Telmosse formant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Robert Nantel, Maire, et monsieur Jean-Guy Rousseau, Secrétaire-Trésorier.

4364-12-1985

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4365-12-1985

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4366-12-1985

ADOPTION DES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNÉE 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, ap puyé par le Conseiller Claude Suppère et résolu, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 1986 comme suit:

DEPENSES

Législation	\$	38,000.
Gestion Financière		170,005.
Autres Dépenses		29,700.
Sécurité Publique		26,250.
Voirie Municipale		262,285.
Enlèvement de la Neige		81,000.
Eclairage de Rues		48,300.
Circulation *		2,000.
Purification et traitement de l'eau		1,500.
Réseau de distribution de l'eau		46,060.
Réseau d'égoûts		11,150.
Enlèvement et destruction des ordures		108,000.
Urbanisme et Zonage		38,905.
Autres		5,000.
Bibliothèque		15,675.
Autres		72,000.
Frais de financement à la charge de la Municipalité		48,674.
Dépenses en immobilisation à même les revenus		45,400.
Autres		48,100.
Mauvaises créances		2,000.
Total des Dépenses	\$1	,100,004.



No. de résolution ou annotation 4366-12-1985 (Suite)

RECETTES

Recettes de Sources Locales	\$ 908,760.
Compensation tenant lieu de taxes	71,536.
Services Rendus aux Organismes Municipaux	16,200.
Autres Services Rendus	4,500.
Autres Recettes de Sources Locales	35,500.
Transferts Conditionnels	63,508.
Total des Recettes	\$1,100,004.

Adoptée à l'unanimité

4367-12-1985

TAUX DE LA TAXE FONCIERE POUR L'ANNEE 1986

ATTENDU que les dépenses pour l'année mil neuf cent quatrevingt-six (1986) s'élèvent à \$1,100,004.;

ATTENDU que les revenus pour l'année mil neuf cent quatrevingt-six (1986) autres que les taxes foncières et spéciales s'élèvent à \$251,304.;

ATTENDU que les recettes de la taxe générale spéciale imposée sur tous les immeubles imposables de la Municipalité seront de \$33,950.;

ATTENDU que L'évaluation imposable pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) s'élève à \$51,436,276.;

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, d'imposer une taxe foncière générale au taux de \$1.584 par \$100.00 d'évaluation, sur les immeubles imposables de la Municipalité de Labelle pour l'année 1986.

Adoptée à l'unanimité

4368-12-1985

TAXE FONCIERE SPECIALE: REGLEMENT NUMERO 66

IL EST PROPOSE par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel, appuyé par le Conseiller Richard Hébert et résolu, d'imposer une taxe foncière spéciale au taux de \$0.066 par \$100.00 d'évaluation pour l'année 1986, sur tous les immeubles imposables de la Municipalité, et ce, pour pourvoir au remboursement du capital et au paiement des intérêts du règlement numéro 66, à échéance.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le Conseiller Richard Hébert, qu'il présentera un règlement afin d'assujetir, au paiement d'une compensation pour services municipaux, au taux de \$0.80 du \$100.00 d'évaluation, les propriétaires d'immeubles visés au paragraphe 12, de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, et ce, pour l'année 1986.



No. de résolution ou annotation 4369-12-1986

TAUX DE LA TAXE D'EAU POUR L'ANNEE 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, a ppuyé par le Conseiller Yvon Nantel et résolu, que le taux de la taxe d'eau pour l'année 1986, sera de \$75.00 par logement, imposée aux propriétaires de chaque immeuble.

Adoptée à l'unanimité

4370-12-1985

TAUX DE LA TAXE D'EGOUT POUR L'ANNEE 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Claude Suppère, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, que le taux de la taxe d'égoût pour l'année 1986, sera de \$20.00 par logement, imposée au propriétaire de chaque immeuble.

Adoptée à l'unanimité

4371-12-1985

TAUX DE LA TAXE D'AFFAIRES POUR L'ANNEE 1986

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, que le taux de la taxe d'affaires a été fixée à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation de la valeur locative imposée aux propriétaires de places d'affaires.

Adoptée à l'unanimité

4372-12-1985

TAUX DE LA TAXE: REGLEMENT NUMERO 26

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, de fixer le taux à \$0.65 du pied linéaire, aux propriétaires d'immeubles visés par le règlement numéro 26, pour pourvoir au remboursement du capital et au paiement des intérêts à échéance.

Adoptée à l'unanimité

4373-12-1985

TAUX D'INTERET SUR ARRIERES DE TAXES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller Yvon Nantel et resolu, que les taxes imposées en 1986, porteront intérêt à raison de 21% par an, à compter de la date d'échéance jusqu'au paiement.

Adoptée à l'unanimité

4374-12-1985

PERMANENCE ET AUGMENTATION DE SALAIRE DU SECRETAIRE-TRESORIER: MONSIEUR JEAN-GUY ROUSSEAU

IL EST PROPOSE par le Conseiller Richard Hébert, appuyé par le Conseiller André Beaudry et résolu, que monsieur Jean-Guy Rousseau soit engagé permanent comme Secrétaire-Trésorier à compter du premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (Ier janvier 1986), et que son salaire soit fixé à vingt-neuf mille dollars (\$29,000.00) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

4375-12-1985

SALAIRES DES EMPLOYES DE LA MUNICIPALITE DE LABELLE POUR L'ANNÉE 1985

IL EST PROPOSE par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse, appuyé par le Conseiller Madeleine Labelle-Nantel et résolu, que les salaires des employés de la Municipalité de Labelle pour l'année mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), soient les suivants:



No. de résolution ou annotation 4375-12-1985 (Swite)

NOM:	SALAIRE 1986	
Huguette F. Labelle	\$20,800.00	
Ginette Cormier	16,827.00	
Lise Nantel	18,414.00 (35 hres)	
Lorraine T. Hardy	11,357.00 (35 hres)	
Robert Marsolais	20,800.00	
Réal Bélisle	21,840.00	
Aurèle Maillé	7.80/hre	
Emile Bélisle	10.70/hre	
Mariette Sigouin	2,000.00/annuel	
Jacinthe Bilodeau	4.68/hre	
Hubert Nantel	1,200.00/annuel	
Officers du Service-Incendie	10.00/hre	
Gilles Bergeron (Responsable Lac des Sucreries)	10.00/hre	
Pompiers	9.00/hre	
Pompiers (Pratiques)	15.00/chacune	
Salaire horaire à la Caserne	5.50/hre	

4376-12-1985

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Yvon Nantel, appuyé par le Conseiller Pâquerette Léonard-Telmosse et résolu, de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

Loker We Bl

Secrétaire-Trésorier